

TEMPÉRATURE

Vents frais de l'ouest au nord-ouest; la plupart du temps beau et très froid aujourd'hui et samedi avec neige intermittente.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE No. 279

SHERBROOKE, VENDREDI, 24 JANVIER 1936

GRAIN DE SAGESSE

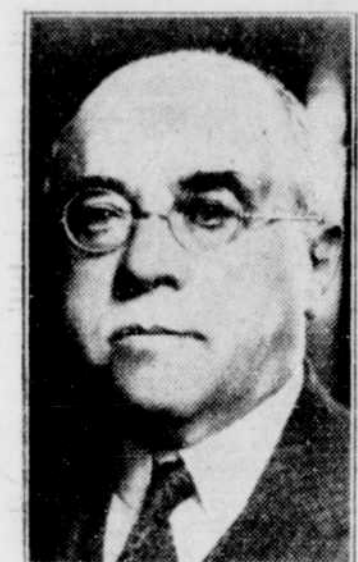
Un conseil donné avec fermeté vaut toujours mieux qu'une flatterie.

ROJAS.

TROIS SOUS LE NUMERO

SARRAUT FORME UN CABINET DE COALITION

Flandin, ministre des affaires étrangères



Le nouveau cabinet s'engage à défendre le franc à l'intérieur et la sécurité collective à l'étranger.

JUSQU'AUX ELECTIONS
Composé de radicaux-socialistes et de centristes, le gouvernement s'engage du front populaire de l'aile gauche.

SANS LAVAL ET HERRIOT

(P.-C.-Havas)

PARIS, 24. — Le premier ministre, M. Albert Sarraut, a assumé la direction du gouvernement français aujourd'hui avec un cabinet qui s'est engagé comme son prédécesseur à défendre le franc et à sauvegarder la politique traditionnelle française de la sécurité collective à l'étranger. C'est le 101ème gouvernement de la Troisième République.

Le ministre Sarraut, tout comme celui de M. Laval, est une coalition des radicaux-socialistes et des centristes capable d'obtenir la même majorité que celle qui a maintenu M. Laval au pouvoir pendant huit mois. Ce cabinet s'engage du front populaire de l'aile gauche, et il tentera de gouverner jusqu'aux élections de printemps.

L'ex-premier ministre Pierre-Étienne Flandin devient ministre des affaires étrangères, et l'ex-premier ministre Joseph-Paul Boncour devient ministre d'Etat.

Les ministres

Voici la composition officielle du cabinet, annoncée aujourd'hui:



M. P. E. FLANDIN, qui devient premier ministre des Affaires Étrangères dans le nouveau cabinet français.

PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE L'INTERIEUR: Albert Sarraut.
JUSTICE ET VICE-PREMIER MINISTRE: Yvon Delbos.
AFFAIRES ÉTRANGÈRES: Pierre-Étienne Flandin.
MINISTRE D'ÉTAT: Joseph-Paul Boncour.
FINANCES: Marcel Régnier.
GUERRE: le général Louis-Félix Maudin.
MARINE: François Piétri.
AIR: Marcel Datt.

(A suivre en page 9)

Un million de sujets défilèrent devant George V



Westminster Hall, à Londres, où la dépouille mortelle du regretté George V repose en chapelle ardente jusqu'au jour de ses funérailles qui auront lieu mardi prochain.

La procession de ceux qui veulent contempler une dernière fois les traits de leur souverain bien-aimé est commencée depuis ce matin pour se continuer sans interruption jusqu'aux funérailles, mardi matin.

DANS WESTMINSTER HALL

(Cable à la P. C.)
LONDRES, 24. — Tous les préparatifs sont pratiquement terminés pour les funérailles du roi George V, mardi prochain. La dépouille mortelle est actuellement exposée en chapelle ardente au Westminster Hall, et il est tout probable qu'un million de personnes contempleront une dernière fois les traits de leur défunt roi, d'ici mardi matin.

Mardi matin, le cercueil sera enlevé du catafalque tendu de noir et or, dans le hall historique, et sera transporté à Windsor, accompagné du cortège officiel.

Le train royal arrivera à Windsor à midi et quart. A cet endroit le cercueil sera placé sur un affût de canon qui sera tiré par des matelots de la flotte jusqu'à la chapelle St. George. Le roi Édouard marchera immédiatement derrière le cercueil, et sera suivi des princes royaux et des monarques étrangers.

Viendront ensuite plusieurs carrosses occupés par la reine-mère, la princesse royale, les duchesses royales et les dames des familles royales étrangères.

Des détachements de l'armée de la marine et de l'aviation accompagneront les carrosses. Trois mille soldats participent aux funérailles, et plus de 1000 gardes à pied serviront de garde d'honneur le long du trajet d'un mille et demi.

(Par Burdett Johns, de la P. A.)
LONDRES, 24. — Aujourd'hui, un million de pèlerins affligés ont commencé à défilé devant la tombe du défunt roi George V — un catafalque noir, dont il se sont approchés en gravissant les degrés recouverts d'un tapis pourpre dans le vieux palais de Westminster.

C'est là que le nouveau roi Édouard VIII et la famille royale ont laissé leur souverain pour quatre jours pendant lesquels le public viendra lui payer un tribut d'hommage avant le service final et les funérailles mardi prochain à Windsor.

Au coup de huit heures au "Big Ben" (3 à 4 m, heure de l'Est), le pèlerinage commença. Lorsque la fameuse horloge aura sonné 10 heures, lundi soir, disent les autorités, au moins un million de sujets du défunt souverain, hommes, femmes et enfants, seront venus lui payer un dernier tribut d'hommages.

Bien avant minuit hier soir, la foule s'est entassée dans les rues aux abords de Westminster Hall. Tous ont sacrifié leur sommeil et bravé la froide pluie qui tombait pour être les premiers à payer un tribut d'hommages au défunt roi. Lorsque la pluie commença à tomber, la longue file s'étendait sur plus d'un mille.

Quatre rois aux funérailles de George V

(Presse Associée)

LONDRES, Angleterre, 24. — Des membres des familles royales de toute l'Europe, des personnages haut placés dans les corps diplomatiques et des hommes d'état en vue, assisteront aux funérailles du roi George V, mardi prochain.

Plusieurs rois et princes prendront place dans le cortège. Des ambassadeurs à Londres représenteront des pays très éloignés de la Grande Bretagne.

Au nombre des personnages éminents d'Europe qui assisteront aux obsèques, représentent les principaux pays, on remarque:

AUTRICHE: le Prince Ernst Von Starhemberg, vice-chancelier.
BELGIQUE: le roi Léopold III.
TCHÉCOSLOVAQUIE: Jan Masaryk, ministre à Londres.
DANEMARK: le roi Christian X.
FINLANDE: le Baron Carl Gustaf Mannerheim.
ALLEMAGNE: Konstantin Von Neurath, ministre des Affaires Étrangères.
FRANCE: le président Albert Lebrun.
GRECE: le prince George et le prince Paul.
HONGRIE: Kolomon Karolyi, ministre des Affaires Étrangères.
LUXEMBOURG: le prince consort Félix.
NORVÈGE: le roi Haakon VII et la reine Maud, sœur du roi défunt.
ROUMANIE: le roi Carol II.
TURQUIE: Teyfik Rustu Aras, ministre à l'étranger.
YUGOSLAVIE: le prince régent Paul.

DEUX MORTS DANS UN FEU A EASTVIEW

Une femme et sa fille invalide périssent dans les flammes. — Une autre jeune fille devient un glaçon vivant.

OTTAWA, 24. — Deux personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un feu qui a détruit une maison où demeuraient six familles, hier soir. Les occupants des six logements ont dû fuir au froid dans leurs vêtements de nuit. Tous se sont sauvés, excepté deux membres de la famille de Thomas Gladman.

Mme Gladman a été brûlée à mort. Son corps a été trouvé près de la porte. Sa fille invalide, Gwen, âgée de 20 ans, dont on n'a pas trouvé le cadavre hier soir et pour lequel on fait encore des recherches aujourd'hui est l'autre victime.

Une autre Gladman, Helen, âgée de 16 ans, a été sauvée par les pompiers. Elle a été transportée à l'hôpital où elle souffre d'un choc nerveux, mais elle n'a pas été brûlée gravement. Avant d'être sauvée, s'est fait prendre dans le jet d'un boyau d'arrosage et quand on la transporta dehors, ses cheveux et ses vêtements lui ont gelé sur le corps.

La quatrième victime est Joseph Lafortune, 55 ans, occupant d'un autre logement de l'édifice. M. Lafortune se tenait devant l'édifice en feu après s'être sauvé quand une explosion fit crouler la galerie. Il a reçu un fragment sur le pied et s'est fracturé un os.

PRODUCTION DE 277,339,000 BOISSEAUX

OTTAWA, 24. — Le gouvernement établit à 277,339,000 boisseaux la production officielle du blé, au Canada, durant l'année 1935.

Deux hommes accusés d'avoir étranglé un bébé près d'Ottawa

Une jeune fille de 17 ans ayant mis un enfant au monde, son tuteur, aidé d'un nommé Peoples, tous deux présents à la naissance, auraient pris une serviette et étouffé le nouveau-né pour l'inhumer ensuite en arrière de la grange.

CAMPBELL'S BAY, Que. 24. — La Sûreté Provinciale recherche aujourd'hui Garfield Peoples, 45 ans, de Saint-Joachim des Rapides, qui, avec Charles McDonald, 55 ans, est accusé du meurtre d'un bébé, le 11 janvier, dans un chalet à la fin du chemin de la route de la grange de McDonald, où le bébé fut étranglé.

La mort de l'enfant par strangulation a été révélée ici hier quand McDonald a comparu devant le juge Roland Millar, accusé d'une offense statutaire.

Dans son témoignage, Molly impliqua à la fois McDonald et Peoples. Le premier fut immédiatement détenu, tandis que le détective A. Moreau partit à la recherche de Peoples.

Molly et sa plus jeune sœur Léona sont les pupilles de McDonald. Molly déclara au magistrat hier qu'en juillet dernier elle avait donné naissance à un bébé dont McDonald était le père. Le bébé était né vivant, jura-t-elle.

Léona déclara que McDonald et Peoples et elle-même étaient dans la chambre lors de la naissance de l'enfant et qu'elle entendit le bébé pleurer. Les deux hommes alors dit Léona, prirent une serviette et l'enroulèrent autour du cou de l'enfant l'étranglant malgré ses protestations.

Elle dit que les deux hommes transportèrent alors le petit cadavre en arrière de la grange où ils l'inhumèrent.

L'an dernier, des efforts furent tentés pour trouver la tombe, mais bien qu'on eût découvert une récente excavation dans les environs de la grange de McDonald, on ne trouva aucun cadavre.

Après avoir entendu la preuve et bien qu'il n'y ait pas de corps du bébé, une accusation de meurtre fut portée contre McDonald et Peoples, après que le juge eut conféré avec le procureur de la Couronne, Me François Caron.

Pacte "dangereux pour la paix de l'Europe"

MADAME AURA DES OEUVES DE LA COULEUR DE SON DESHABILLE

(Presse Associée)

CONCORD, N.H., 24. — La fantaisie des élégantes sera désormais satisfaite au point de pouvoir obtenir des oeufs dont le "jaune" — ironie des mots! — s'harmonisera à leur toilette... ou aux nappes de couleur.

Des experts assistant à la convention des "New Hampshire Poultry Growers" ont annoncé qu'ils pourraient obtenir des jaunes d'oeufs bleus, pour la personne qui prendra son petit déjeuner en deshabillé de cette couleur.

Les autres couleurs que l'on peut obtenir sont vert et brun.

5 MORTS PAR LE FEU A TERRENEUVE

Une femme, trois enfants et un domestique périssent au cours de la nuit, à Saint-Jean.

(Cable à la P. C.)
SAINT-JEAN, Terre-Neuve, 24. — Cinq personnes ont succombé à la suffocation, aujourd'hui, au cours d'un incendie qui a détruit leur maison à trois étages, ici de bonne heure ce matin.

Emprisonnés par les flammes, Mme Anthony Noah, ses trois enfants, David 6 ans, Robert 4 ans et Angela 3 ans et Fifield Sheppard, servante, ont péri dans la chambre des enfants, où les pompiers ont trouvé leurs cadavres, en pénétrant dans la maison.

Le seul de la famille qui a échappé à la mort est le père, Anthony Noah, qui courut téléphoner l'alarme en découvrant le premier que la maison était en feu, ce matin. Après sa sortie de la maison, les flammes s'engouffrèrent dans l'escalier, de sorte que sa famille et la servante ne purent sortir et suffoquèrent dans la fumée.

RECLAMATIONS DE DISTILLERIES CONTRE OTTAWA

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 24. — M. le juge Maclean, de la Cour de l'Échiquier, a décidé d'entendre séparément les causes de Dominion Distillery Products Co. Ltd., de Montréal, et W. George Limited, qui réclament le remboursement de la taxe de vente et d'accise payée au gouvernement fédéral pour liqueurs exportées aux États-Unis de 1923 à 1927. La Cour a décidé de procéder immédiatement à l'audition de la réclamation de Dominion Distillery pour une somme totale de \$1,471,938. L'autre cause sera entendue plus tard.

Un mémoire italien distribué à Genève aux puissances sanctionnistes s'élève avec énergie contre l'accord méditerranéen à cinq puissances. — Le commandant des forces fascistes rapporte une victoire complète sur les Ethiopiens après un combat de trois jours.

(Presse Associée)

ROME, 24. — L'Italie a averti aujourd'hui les pays sanctionnistes de l'univers que la Grande-Bretagne en négociant un pacte de sécurité méditerranéen a fait un acte "dangereux pour la paix de l'Europe".

Un mémoire, préparé pour être distribué à Genève aux puissances sanctionnistes, proteste contre le fait que la Grande-Bretagne a agi en-dehors du Covenant de la S.D.N. en enlaçant les discussions méditerranéennes.

L'Italie prétend que la Grande-Bretagne a agi malgré que l'Italie eût donné l'assurance qu'elle n'avait aucun désir de faire dégénérer "le conflit colonial" en une guerre européenne.

Il y a deux jours, l'Italie avait donné l'avertissement, à Genève, qu'elle protesterait contre le pacte d'assistance mutuelle entre la Grande-Bretagne, la France, la Turquie, la Grèce et la Yougoslavie.

La révélation de cet accord à cinq puissances, pour unir leurs forces militaires, navales et aériennes contre toute attaque italienne, s'est faite officiellement par l'entremise de la S.D.N. sous forme d'un mémoire anglais publié mercredi.

L'adhésion de la Yougoslavie à ce pacte a reçu l'approbation des deux autres membres de la Petite Entente, la Roumanie et Tchécoslovaquie.

Le mémoire italien d'aujourd'hui accuse la Grande-Bretagne, qui a entamé les négociations du pacte, d'avoir agi de sa propre initiative comme principale puissance de la Société des Nations.

Victoire italienne

ROME, 24. — Le gouvernement italien a révélé aujourd'hui un communiqué reçu du maréchal Pietro Badoglio annonçant une victoire complète des Italiens dans le nord de l'Éthiopie.

Opposition de la France à la participation de Berlin à la conférence

(P.-C.-Havas)

LONDRES, 24. — Les délégués français ont déclaré ici aujourd'hui qu'ils n'inviteront pas l'Allemagne à participer à la conférence navale que quatre puissances ne feraient que confirmer la violation du traité de Versailles par l'Allemagne.

UNE MERE ET SES FILLETES, VICTIMES DU FEU

FAIRMOUNT, V. O., 24. — Une mère et ses deux fillettes ont été brûlées à mort, aujourd'hui, dans un feu qui a détruit leur demeure à Benton's Ferry.

Les mortes sont: Olive Hunsaker, 22 ans; Evelyn Hunsaker, 4 ans; et Charlotte Jean Hunsaker, 2 ans.

VÉTO AU BONI DES VÉTÉRANS PAR ROOSEVELT

(Presse Associée)

WASHINGTON, 24. — Le président Roosevelt a apposé aujourd'hui son veto au bill des États-Unis du paiement du boni en espèces.

ROWELL DEFEND LES LOIS SOCIALES

L'avocat du gouvernement fédéral plaide depuis deux jours devant la Cour Suprême.

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 24. — Un vieil avocat de 65 ans, à cheveux blancs, Newton Wesley Rowell, qui fut le ministre dans le cabinet unioniste de 1917, a commencé aujourd'hui sa deuxième journée entière de plaidoirie devant la Cour Suprême. Durant toute la journée d'hier, sa voix douce a rompu le silence de la salle du tribunal.

Cet ex-ministre du gouvernement unioniste défend le Dominion dans l'appel constitutionnel qui conteste la validité de huit lois dites de "new deal" adoptées par le gouvernement Bennett en 1934 et 1935. Hier il a soumis des preuves légales pour appuyer sa prétention que trois lois, basées sur les conventions du Bureau International du Travail de Genève, sont valides. Les lois du salaire minimum, de la semaine industrielle de 48 heures, et du repos d'une journée sur sept. Me Rowell a prétendu qu'elles sont valides, parce que le Parlement possède le pouvoir exclusif, selon l'Article 132 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de remplir ses obligations des traités.

UN HOMME TUE SA FEMME ET SES CINQ ENFANTS

(Presse Associée)

DANVILLE, Ill., 24. — On a découvert aujourd'hui dans une maison de ferme les cadavres d'une mère et de ses cinq enfants, apparemment assassinés, après que le père de la famille, William Albers, se fut suicidé en voyant arriver un groupe de voisins.

100 DEGRES A L'OMBRE A RIO DE JANEIRO

RIO DE JANEIRO, 24. — Une vague de chaleur sur précède aujourd'hui sur Rio de Janeiro. Les thermomètres, marquant 38 degrés centigrades, sont 100-40 Fahrenheit à l'ombre.

Les gamins des rues obtiennent des sous des passants qu'ils font rire en faisant cuire des omelettes sur le pavé de la principale artère de la ville, l'avenue Rio Branco.

Illumination

Par la grande fenêtre du sud de Westminster, la foule pouvait voir la lueur des cierges vacillants qui entouraient le monarque défunt seul avec ses gardes.

Le catafalque, recouvert d'un drap noir et portant le cercueil royal, formait un îlot de lumière dans la vaste et sombre salle que le défunt roi avait appelée "le cœur de Notre immense Empire".

C'est le 9 mai dernier qu'il dit ces mots en recevant les félicitations du Parlement à l'occasion de son jubilé d'argent, la dernière fois qu'il occupa vivant, la même place.

Le drapeau royal recouvrit le cercueil. A une extrémité est déposée la couronne impériale sertie de bijoux et au-dessus de sa tête sont déposées les croix de fleurs du roi Édouard et de la reine Marie.

C'est là que la famille royale a laissé le regretté défunt après que les restes eurent été apportés hier de Sandringham où mourut lundi soir le roi George.

Le roi Édouard pria silencieusement pendant quelques moments tard hier soir à la fin d'un bref service.

Le corps restera là jusqu'à mardi où il sera transporté de nouveau par les rues de Londres comme il le fut hier au cours d'une procession solennelle qui s'éleva de la gare jusqu'à Westminster Hall.

On n'a pas demandé aux établissements d'affaires de fermer leurs portes le jour des funérailles mardi mais on observera deux minutes de silence dans tout l'Empire pendant le service final à Windsor, à l'ouest de Londres.

Hommage féminin

(Presse Associée)

LONDRES, Angleterre, 24. — Une grande partie de la foule massée à Westminster Hall, ce matin, commença à chanter.

Le roi ne veut pas paralyser le cours des affaires, mardi

Le cabinet d'Ottawa va modifier sa proclamation décrétant le jour des funérailles deuil public. — Édouard VIII ne juge pas sage d'interrompre l'activité industrielle pendant toute une journée. — Deux Commissions à nommer.

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 24. — Le cabinet va revenir aujourd'hui sur sa décision de décréter mardi prochain, le jour des funérailles du roi George V, comme une journée de deuil national.

Tenant compte du désir exprimé par le roi Édouard VIII qui ne serait pas à propos d'interrompre tout le cours normal des affaires en fermant les industries pendant toute une journée, le gouvernement va probablement modifier sa proclamation de mercredi décrétant le chômage public pour la journée de mardi, et lancer une autre proclamation.

Le bouleversement occasionné par la mort du roi George V et l'accession du roi Édouard au Trône a tenu le gouvernement affairé toute la semaine, de sorte qu'une grande partie de la législation que doit rédiger le cabinet immédiatement avant l'ouverture du Parlement a dû être remise à plus tard.

Il reste encore à nommer deux Commissions, la Commission nationale du chômage et la Commission d'enquête sur les conditions des pénitenciers canadiens. Toutefois, le gouvernement est bien avancé dans le reste de son programme législatif pour l'imminente session.

Dans l'intervalle, les provinces continuent d'attaquer la validité de la législation de "new deal" du gouvernement Bennett, à la Cour Suprême du Canada. Les plaidoiries se continuent tous les jours, pour et contre, et tout le Canada attend vivement la décision que leurs Seigneuries doivent rendre.

PETITES ANNONCES CLASSIFIÉES

TARIF

DEUX SOUS DU MOT, pas moins de 20 sous par insertion.

AVIS de mariage, pour NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROPOS, MARIAGES, VÉRIFIÉS, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS, POUR SYMPATHIES, ET AUTRES. Toi seul qui insères, sois sûr d'être lu. Chaque mot additionnel 2 sous.

AVIS de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Chronique Sociale, 1500 L'Amateur.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR même avant midi, jusqu'à 9 h. 30 du matin. POUR LE SAMEDI jusqu'à 9 h. 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

LES ANNONCES ayant un titre ou caractère plus grand seront facturées 150 l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce ou avis de mariage, fiançailles ou mariages communiqués par téléphone ou par la poste à moins que ce ne soit par l'intermédiaire de nos correspondants situés. Il ne peut être inséré pour les avis "non responsables".

A louer

Bureaux

BUREAUX, dans l'Edifice Olivier & de la rue d'Artois, Bâtiment A, l'après-midi ou le soir, service de vote et d'ascenseur. S'adresser par téléphone au No 727.

Logis

LOGEMENT 371 King-Ouest, six pièces plus dépendances, chambre de bain, solarium, fournaise dans la cave et garage. Téléphone 1857-W.

A vendre

Auto

AUTO Ford, modèle 1934, sedan de luxe, à vendre à prix avantageux. Téléphone 1732, entre 7 heures et 10 heures du soir.

Demander

Emploi

BOULANGER de 35 ans d'expérience, demande emploi dans boulangerie, à la campagne. S'adresser à Charles Groulx, 281-A, rue King-Ouest, Sherbrooke.

Hommes et femmes

HOMMES, FEMMES, travail facile, \$15.00 par semaine. Travail agréable chez vous. Rien à débours. Pour détails envoyez 15c. Ecrire à Modern Advertising Agency, 6, Zienne Rue, L'Amateur.

Hommes demandés

MACHINISTES pour travailler sur tour, horizontal et vertical, aussi pour Alésoir (borer). Seuls, mécaniciens d'expérience seront acceptés. Canadian Ingenieur-Rand Co. Ltd., Sherbrooke.

ON DEMANDE une fille fiable pour le soin des enfants et ouvrage général de maison. S'adresser 74 rue Queen N. Sherbrooke. Tel. 1246-2.

VAL RACINE

(Spécial à la "Tribune"). VAL RACINE, 24. — Mlle Jeanette Blais de Notre-Dame des Bois est venue visiter les familles Octave Tremblay et Alfred Martel.

— M. Joseph Labrie est allé à Milan et à Bury pour affaires.

— Mlle Berthe Turcotte est revenue de Martinville.

— Mlle Annabelle Turcotte est retournée à Piopoli après avoir passé ses vacances chez ses parents.

— M. Joseph Martel est allé à Lac Mégantic pour affaires.

— Mlle Evelyn Lambert de Notre-Dame des Bois est venue visiter les familles Pierre Dubé et Joseph Dubé.

— Mlle Odette Dubé est allée visiter des parents à Notre-Dame des Bois.

— Mlle Thérèse Brouillette est retournée reprendre sa classe après avoir passé ses vacances chez ses parents M. Elphège Brouillette.

— Mlle Lorraine Brouillette de Notre-Dame des Bois est venue visiter des parents.

— M. et Mme Israël Dubuc et Mme Charles Giguère sont venus visiter M. Joseph Guay.

— M. Urbain Lecours est allé visiter des parents à Weedon.

— M. Renaud Desjardins, a visité sa famille à L'Amateur.

— Mlle Lucille Laliberté a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec.

— Mme Eugène Beauregard est allée à Trois-Rivières.

— M. et Mme Raymond Lussier de Valcourt, ont été chez M. Lucien Archambault.

— Mlle Léonie Rivard de Granby a visité son père M. Orlan Rivard.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

Avez-vous un logement à louer?

Le moyen le plus facile, le plus rapide et le plus sûr de louer votre logement, c'est bien de recourir à nos annonces classifiées.

Débarrez-vous immédiatement du trac de trouver un bon locataire, en annonçant votre logement dans les colonnes des

PETITES ANNONCES CLASSIFIÉES DE LA TRIBUNE

— M. Antonio Morin est allé à Piopoli pour affaires.

— Mlle Yvonne Gagné de Montréal a visité ses parents.

— Mlle Odette Grenier est allée reprendre sa classe à Notre-Dame des Bois.

— Mme Joseph Guay, Sr., Mme Joseph Guay Jr., René, Valentine et Bertrand Guay sont allés visiter des parents à Piopoli.

— M. Thomas Jacques et Lucienne Jacques ont fait un voyage à Lac Mégantic.

— Lisez les annonces, puis demandez à vos grands parents ce qu'ils portaient et ce dont ils se servaient au temps de leur jeunesse. La comparaison vous fera voir la grande influence de l'annonce sur le progrès moderne.

Imaginez Votre Embarras



Quand votre fameux chien de garde prévient l'enlèvement que vous aviez préparé pour votre fille aînée.

MAIS PENSEZ A VOS AVANTAGES de posséder une auto qui ne gênera jamais vos beaux projets. — Vous pouvez vous fier aux bonnes auto usagées que nous avons ici. Elles sont modernes et belles. Nos bas prix seront toute une révélation pour vous.

Sedan Chevrolet
Modèle 1934, cinq roues de broche. Fonctionne comme une neuve. Nouvelle peinture Bleu Osawa, pour

\$625.00
Coupé Oldsmobile
Modèle 1930, mécanisme bon état, bons pneus et capotage. Tout ce qu'on peut désirer. Entièrement revisé. Prix de vente

\$200.00
Coupé Sport Ford
Ce coupé 1935 n'a roulé que 5,000 milles. A été bien entretenu et est aussi bon qu'un neuf. Vous devriez le voir.

\$650.00
\$325.00
Sedan Chrysler
Modèle 1930, nouvellement peinturé. Pneus et capotage en très bon état. Une aubaine à

\$275.00
Coach Pontiac
Modèle 1934, en excellent état. Parfait et fonctionne comme un neuf. Une auto dont vous aurez raison d'être fier. Prix de vente

\$695.00
WEBSTER MOTORS, LTD.
Rue Wellington-Sud. Téléphone: 1273.

LAMBTON COMPTÉ 1811 HABITANTS

Il y eut 25 décès et 51 baptêmes en 1935.

(Spécial à la "Tribune"). LAMBTON, 24. — Les dernières statistiques complètes par M. l'abbé G. Julien démontrent que la population de la paroisse a augmenté malgré l'absence des personnes qui travaillent au loin. Voici les chiffres tels qu'ils apparaissent dans les registres paroissiaux: Population, 1.811; communions, 1.416; non-communiants, 395; familles, 288 dont 180 cultivateurs et 108 empoules.

Les enfants qui fréquentent les classes sont au nombre de 451 dont 162 sont sous la direction des RR. Soeurs de la Charité et 289 dans différentes écoles de la paroisse et 23 à l'école du professeur Raby.

Les communions, au cours de l'année 1935, se sont élevées au nombre de 39.400. Il y eut 25 enterrements dont 18 adultes et 7 enfants, 51 baptêmes et 9 mariages.

— M. et Mme Joseph Bergeron ont fait baptiser un garçon sous les noms de Joseph-Clement-Napoléon-Michel. Parrain et marraine, Olive et Léa-Paul Bergeron, frère et sœur de l'enfant.

— M. et Mme Lucien Bureau ont fait baptiser un garçon sous les noms de Joseph-Marcel-Yvon-Luc. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Bureau, grands-parents de l'enfant.

— M. et Mme Joseph Guay, Sr., Mme Joseph Guay Jr., René, Valentine et Bertrand Guay sont allés visiter des parents à Piopoli.

— M. Thomas Jacques et Lucienne Jacques ont fait un voyage à Lac Mégantic.

— Lisez les annonces, puis demandez à vos grands parents ce qu'ils portaient et ce dont ils se servaient au temps de leur jeunesse. La comparaison vous fera voir la grande influence de l'annonce sur le progrès moderne.

FUNERAILLES DE MME G. BRETON A ABERCORN
(Spécial à la "Tribune"). ABERCORN, 24. — Les importantes funérailles de Mme Georges Breton (Anna Spénard) décédée subitement à l'âge de 47 ans ont eu lieu en l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé offici-

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

NICOL LAZURE, LANDRY & BOUCHARD
Edifice Olivier angle des rues Wellington et King Tel 727

GAGNE & DESMARAIS, avocats
15 rue Wellington-N Sherbrooke Tel 30 Bureau à Richmond, rue Principale en face du "Richmond Garage" Tel 37

PANNETON & BOISVERT, avocats
49 rue King-O. Sherbrooke P. Q. Boite postale 511 Téléphone: 566 Bureau à East Angus, samedi de 4.30 à 8.30 p.m.

Louis-Philippe CLICHE, B.A., L.L.L. avocat et procureur Lac Mégantic P. Q.

ALBERT RIVARD, B.A., L.L.L. avocat Edifice Gendron apt 1 41 rue King-Ouest Tel 215

ASHTON & TOBIN, B.A., Avocats Suite 7 Edifice Rosebloom 90 rue Wellington-N Tel 623

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTES

DUBUC & DUBUC, ingénieurs diplômés Consultation Expertises Arpentage Bornage Aqueduc Esquisse Analyses Patentes Manufactures Plans Quantités et Estimations Edifice Olivier Chambre 21 Tel 597 Rés 98-W

MEDECINS

DR P. P. BLAUDRY des hôpitaux de Paris Spécialité maladies du cœur et des poumons (spécialement la tuberculose) Rayon X Tel 1700 27 rue Brooks

DES J. A. DARCHÉ et LIONEL DARCHÉ. Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Examen de la vue pour lunettes. 92, rue King-Ouest. Tel. 654. Sherbrooke.

DR J. A. C. ETHIER, 84 rue King-O. Tel. 576 Spécialité: Ventes urinaires et Electro-Physio-Thérapie Consultations: 1 à 3 h 7 à 8 h p.m.

DR L. A. TRUDEAU, ex-interne des hôpitaux de Paris Spécialité Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge 104 rue King-O. Sherbrooke P. Q. Téléphonez 159

DOCTEUR LIONEL GROLEAU CHIRURGE GENERALE SPECIALITE: ORTHOPEDIE 4, rue Brooks. SHERBROOKE. Tel. 2379

Dr Alfred L. Scherzer ORTHOPEDISTE annonce qu'il se tiendra à Sherbrooke, les 25 et 30 janvier 1936 et qu'il y viendra ensuite deux fois par mois.

Il n'y a pas de l'orthopédie (redressement des dents). Ecrire, pour heures d'entrevue, à DR A. L. SCHERZER 1233 avenue McGill College, MONTREAL.

Bureau de Sherbrooke: New Sherbrooke House.

MATERNITE

Refuge "NOTRE-DAME" Endroit tranquille et reposant pour cas de maternité: pension avant termes Prix raisonnables Nous plaçons bébé 234 Blvd Alexandre Tel 3263F

POUR QUI SOUFFRIR D'ECZEMA? Quand on peut y mettre fin par l'emploi de L'Onguent Marcoux pour toutes maladies de la peau. En vente à l'Hôpital du Cancer 27, rue Ball, Tel. 2391, Sherbrooke.

Chait. La chorale sous la direction de M. Alfred Larouche fit les frais du chant: Mlle Gertrude Renaud touchait l'orgue. La regrettable disparue fut portée à sa dernière demeure par ses trois fils Evariste, Paul et Léon; M. Lionel et Germain Desnoyers, M. Xavier Spénard, frère de la défunte. Le deuil était conduit par Clodomir Labonté.

— M. et Mme Raymond Lussier de Valcourt, ont été chez M. Lucien Archambault.

— Mlle Léonie Rivard de Granby a visité son père M. Orlan Rivard.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

LA RADIO

Commission Canadienne de la Radiodiffusion

MADAME JEANNE DESJARDINS
Madame Jeanne Desjardins, soprano, chantera à Radio-Canada ce soir à 7 h. 15. Voici son programme:

L'Ona.
Les Violons d'amour.
La Belle au Bois Dormant.
Chanson Norvégienne.
Félix Fourdrain.

M. Jean Leduc, pianiste virtuose, jouera la Pantomime, de Félix Fourdrain.

RADIO-CONCERT CANADIEN
Le directeur de la Petite Symphonie de Radio-Canada, à Montréal, CRCM, à son concert de ce soir, fera entendre André Mathieu, 5 ans, fils de Rodolphe Mathieu, compositeur canadien.

La presse a déjà parlé en termes élogieux de cet "enfant prodige" qui a déjà joué plusieurs fois en public. Le concert du 24 sera pour la masse des radiophiles, une révélation car outre qu'il exécute du Bach et d'autres classiques, André Mathieu joue ses propres compositions. Il a en effet écrit quelques pièces dont voici les titres: "Les abelles piquantes", "Les gros chars" et des Etudes.

Au concert de ce soir il jouera quatre Etudes ainsi que l'Andante et Finale d'un Concertino, op. 10, n. 1, qu'il a écrit récemment.

Voici le programme de la Petite Symphonie:
Le Secret de Suzanne
L'orchestre. — Wolf-Ferrari
Quatre Etudes — André Mathieu.
André Mathieu.
Poème symphonique: L'adieu de Roméo à Juliette.
Maurice Baron.
Andante et Finale du Concertino n. 1. — M. André Mathieu.
Grande marche de Tanhauser.
Wagner — L'orchestre.

VENDREDI, 24 JANVIER 1936.
P.M.
8.00 Concert.
8.30 Orchestre.
8.45 Cotes des Bourses de Montréal et de New-York.
8.50 Chansons françaises.
9.00 By Candlelight.
9.10 Le Réveil Rural.
9.20 Nouvelles.
9.30 Surprises.
9.40 L'heure de la prière.
9.50 Orchestre.
10.00 Concert.
10.10 L'improvisateur.
10.20 Radio-Concert canadien.
10.30 Up-To-The Minute.
10.40 Orchestre.
10.45 Radio-Journal (bilan).

SAMEDI, 25 JANVIER 1936.
A.M.
8.00 Musique de concert.
8.30 Orchestre.
8.45 Bourses de Montréal et de Toronto.
8.50 Chansons françaises.
9.00 Canoe.
9.10 En direct.
9.20 Orchestre.
9.30 Men of Melody.
9.40 L'improvisateur.
9.50 Royal Masters of Melody.
10.00 Description de la suite de ballet.
10.10 Orchestre.
10.20 Radio-journal (bilan).
10.30 Le Courrier du Nord.

(A suivre en page 6)

CARTES D'AFFAIRES
SYNDICATS DE FAILLITE
BELANGER & BÉGIN
Syndics Licenciers et Auditeurs
T. Bélanger, C. J. Bégin, L. C. Edifice Genest 22 rue Wellington-N Sherbrooke P. Q. — Tel 567

Alb COMTOIS - J-W GENEST
SYNDICS LICENCIÉS
Immeuble Banque Canadienne de Commerce, 4 rue Wellington-N Sherbrooke, P. Q. Tel. 2724

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908.
Expert-Comptable licencié et agréé.
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciale et Financière.
425, avenue Viger — Montréal

COUR A BOIS
Bon bois franc 80% d'érabie. Pour tous renseignements, s'adresser à
J. H. DANGLE, Enr.
81, rue Conseil — Tel 1385-M

J. O. BOURGET
REPARATIONS DE TOUS GENRES
Laveuses électriques, meubles, centrifuges, instruments aratoires etc. Ouvrage garanti.
5, rue Vanier — Sherbrooke.
Téléphone: 3361-W

STUKELY-NORD
(Spécial à la Tribune)
STUKELY-NORD, 24. — M. et Mme Emile Lapierre (Rox) Yvet sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Jean-

visité des parents à Weedon.
— M. Renaud Desjardins, a visité sa famille à L'Amateur.

— Mlle Lucille Laliberté a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec.

— Mme Eugène Beauregard est allée à Trois-Rivières.

— M. et Mme Raymond Lussier de Valcourt, ont été chez M. Lucien Archambault.

— Mlle Léonie Rivard de Granby a visité son père M. Orlan Rivard.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

— M. et Mme Jos. Racine sont venus visiter leurs nombreux parents en notre village.

60 TÉLÉPHONISTES

enregistrent les votes à Montréal pour

L'HEURE AMATEUR "BLACK HORSE"



Le plus sensationnel succès radiophonique que le Canada ait jamais connu

L'ENTHOUSIASME avec lequel le public Canadien a accueilli l'Heure Amateur Black Horse a littéralement débordé l'organisation soigneusement assemblée pour enregistrer par téléphone les votes des radiophiles qui désirent favoriser leurs amateurs préférés.

Les employés préposés à l'inscription des votes ont inscrit jusqu'à 23,000 votes durant l'émission de l'heure amateur et durant les 30 minutes qui l'ont immédiatement suivie... pensez-y 23,000 votes qui devaient être vérifiés et totalisés!

On n'a jamais osé espérer au Canada être témoin d'un enthousiasme populaire aussi extraordinaire et d'un intérêt exprimé d'une façon aussi grandiose pour une émission radiophonique destinée à amuser, à divertir le public Canadien, tout en aidant les amateurs Canadiens-Français, spécialement si l'on considère le fait que l'heure amateur la plus importante radiodiffusée aux États-Unis sur le réseau américain ne nécessite que 20 téléphonistes pour recevoir les votes.

Lorsque les Directeurs de l'Heure Amateur Black Horse ont songé à lancer cette émission au Canada, on estimait que 10 téléphonistes suffiraient pour donner au public radiophile un service adéquat. La suggestion que leur faisait à ce moment-là la Compagnie du Téléphone Bell à Montréal d'engager 50 téléphonistes paraissait absurde mais, dès la première émission, il fut vite réalisé que les 50 téléphones suffiraient à peine à maintenir l'ordre dans toute l'organisation téléphonique de Montréal.

Toutes les semaines, le total des votes s'accroît dans des proportions extraordinaires... le peuple exprime son intérêt dans les amateurs de talent qui figurent à ces programmes dans des proportions incroyables. Tout dernièrement, les compteurs automatiques reliés aux lignes de la Compagnie du Téléphone Bell enregistraient 74,599 appels (voir rapport du Bell Telephone) au cours de l'émission de l'Heure Amateur et des 30 minutes qui l'a suivie. 10 téléphonistes additionnelles furent engagées, mais même avec ce service amplifié, il est difficile d'inscrire tous les votes. Nous vous demanderions donc d'être tolérant si on ne répond pas immédiatement à votre appel. Il n'y a pas que les votes par téléphone qui indiquent l'enthousiasme des radiophiles, il y a aussi les lettres, les bulletins de vote et les télégrammes dont nous avons reçu pour une seule émission un total de 52,260, pendant les quatre jours qui l'ont suivie.

Nous sommes heureux d'annoncer aux milliers de personnes qui ont bien voulu exprimer ainsi leur intérêt dans l'Heure Amateur Black Horse qui a mis en vedette de si riches et de si intéressants talents, que 40 de ces amateurs figurent actuellement sur des programmes commerciaux ou paraissent sur la scène de nos divers théâtres de la Province, que l'un d'eux a obtenu un très beau succès lorsqu'il a figuré sur un programme américain important tout dernièrement et que d'autres travaillent actuellement sous la direction de techniciens spécialistes de la radio en vue de programmes commerciaux à venir.

Les artistes invités distingués qui ont figuré sur l'Heure Amateur Black Horse et qui ont exprimé aux commanditaires de ce programme toute leur admiration pour l'aide qu'ils apportent au développement artistique des nôtres, se joignent à eux pour vous remercier de l'accueil si extraordinairement enthousiaste que vous avez fait à ces Heures Amateurs.



Bière BLACK HORSE Dawes

STUKELY-NORD

(Spécial à la Tribune)
STUKELY-NORD, 24. — M. et Mme Emile Lapierre (Rox) Yvet sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Jean-

Guy Gérard, Parrain et marraine Blanchard.
M. et Mme Elol Lacombe de Montréal oncle et tante de l'enfant.
— M. et Mme Amédée Blanchard (Aurore Plante) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Simonne. Yvet sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Jean-

NOUVEAU FEUILLETON

LA TRIBUNE commencera demain la publication de

BENJAMINE

Roman d'amour par

Maxime LA TOUR

Une intrigue à la fois touchante et gaie, des personnages pittoresques et pris sur le vif, une lutte de sentiments nobles et généreux: voilà ce que nos lecteurs et nos lectrices trouveront dans

BENJAMINE

La défense veut prouver que Charadelaine n'a pas été empoisonné par l'arsenic

Le train du Québec Central est bloqué par la tempête

MORT TRAGIQUE D'UN BUCHERON PRES DE GOULD

Thomas Lapointe, âgé de 20 ans, de Lambton, a le crâne fracassé par un arbre et succombe à bord d'un train.

(Dépêche spéciale)
SCOTSTOWN, 24. — Thomas Lapointe, âgé de 20 ans, de Lambton, est mort à la gare de Gould, vers 8 heures, hier soir, alors qu'il se transportait à l'hôpital, à bord d'un train du Québec Central, à la suite d'un accident survenu au camp de M. Elzéar Lapointe, à Gould.

Le jeune homme était à abattre un arbre, en compagnie de son frère Joseph, dans un camp de bûcherons de Gould, vers 8 heures, hier après-midi, lorsque l'arbre lui tomba sur le crâne après avoir été dévié, dans sa chute, par la tête d'un autre arbre.

Le coroner Léonidas Bachand, de Sherbrooke, est venu tenir une enquête, cet après-midi, et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

La dépouille mortelle doit être transportée à Lambton, aujourd'hui.

MORT DE MME LOUIS-ALPHONSE TASCHEREAU

La défunte, veuve de l'ancien seigneur de Saint-Joseph de Beauce, était la sœur de M. le chanoine LaRue, de Sherbrooke.

(Presse Canadienne)
MONTREAL, 24. — Mme Louis-Alphonse Taschereau, veuve de Louis-Alphonse Taschereau, l'ancien seigneur de Saint-Joseph de Beauce, est décédée hier, à l'âge de 75 ans. Elle était la fille de feu Edmond Larue, notaire à Saint-Antoine de Tilly.

Lui survivaient cinq fils, Alphonse, Auguste, Edmond, Henri et Joseph Taschereau, sept filles, Mme Arthur Vallée, Mme Louis Taschereau, Mme Roch-Arthur Vincent et Mmes Gabrielle, Antoinette, Louise et Henriette Taschereau; trois frères, Joseph Larue, protonotaire à Québec; le chanoine J.-W. Larue, aumônier à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke; et le Dr Dumas Larue, de St-Germain; ainsi que trois sœurs, Mesdames O. Lauriault, Jules Constantin et A. Brien.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Montréal.

CENSURE CATHOLIQUE DES THEATRES

Le mouvement d'épuration qui s'appliquait jusqu'ici aux films s'étend maintenant aux pièces, à New-York.

(Presse Associée)
NEW YORK, 24. — Le mouvement théâtral catholique qui, depuis plusieurs années, publie à chaque semaine, dans le "Catholic News", une liste des films recommandables et jugés dignes d'être vus, a décidé d'ajouter une liste classifiée de tous les pièces qui se jouent sur les théâtres convenables de New York.

Toutes les productions, dans cette ville, seront classifiées en trois groupes. Le premier, qui paraîtra dans le numéro de demain du "Catholic News", mentionne:

Classe A (approuvés):
Label; Jumbo; Jubilee; Pride and Prejudice; The Taming of the Shrew; Victoria Regina.

Classe B (appelées des restrictions):
At Home Abroad; First Lady; I Want a Policeman; Let Freedom Ring; May Wine; Mid-West; Moon Over Mulberry Street; Night of January 16th; Paradise Lost; Parnell; Pory and Bess; Russel Mantle; Three Men on a Horse; Winterest.

Classe C (entièrement désapprouvés):
Boy Meets Girl; The Childrens Hour; Dead End; Mulatto; One Good Year; A Room in Red and White; Tobacco Road.

FEU M. G. D. MACKINNON
M. George Douglas MacKinnon, est décédé à sa demeure, rue Portland, vers 2 heures, ce matin, à l'âge de 61 ans à la suite d'une courte maladie. Il laisse quatre filles, Mme J. M. S. Macdonald, Mme E. Adams, Mme T. D. Fodder et Mlle Jean MacKinnon. Les funérailles auront lieu dimanche après-midi à 230 p.m.

M. MacKinnon est celui qui a organisé la compagnie MacKinnon Steel en 1927 pour se retirer d'après la loi. Il était vice-président de la compagnie qui a précédé la MacKinnon Steel.

Le défunt avait fait construire la MacKinnon Memorial, de la rue Montclair, qui a été inaugurée le 28 novembre 1929.

Le convoi parti hier après-midi n'est arrivé à Lévis que ce matin, et celui qui devait arriver de Québec hier soir n'était pas encore arrivé ce midi. — L'état des routes est presque impraticable.

RUDE TACHE POUR NOS POMPIERS

La vague de froid accompagnée de vent qui s'est abattue sur notre région, dans la nuit de mercredi à jeudi, a causé de graves dommages inévitables et où le thermomètre est descendu jusqu'à 56 au-dessous de zéro, à l'heure de la nuit. Les pompiers ont eu à répondre à 18 appels pour feux de cheminée et aux petites heures de la nuit ils ont dû travailler pendant quelque deux heures pour mettre sous contrôle un incendie menaçant qui s'était déclaré sur la propriété de M. Albert Kouri, au numéro 98 et 100, rue Montclair et qui a causé des dommages considérables.

Sous zéro

Ici, ce matin, le mercure était à 120 sous zéro et il s'était maintenu à ce niveau toute la nuit. Dans la journée d'hier le mercure s'est promené entre 120 au-dessus et 100 au-dessous. L'an dernier, le maximum à pareille date avait été de 150 au-dessus et de 30 au-dessous.

A 8 heures ce matin, Winnipeg enregistrait un froid de 34 degrés sous zéro, Ottawa avait 14 au-dessous et Montréal avait 12 au-dessous. La température est décidément froide de la Saskatchewan au Nouveau-Brunswick et en plusieurs endroits dans la province de Québec la neige a tombé avec abondance. Les provinces maritimes ont eu de la neige et de la pluie. Le thermomètre à Victoria marquait ce matin 42 degrés au-dessus de zéro. On nous prédit encore du froid pour cette nuit et demain.

Trains en retard

Les trains ont subi le retard et voici la déclaration officielle que nous communiquent les autorités du Québec Central, ce midi:

"Le train No. 5 quittant Sherbrooke hier après-midi n'est arrivé à Lévis qu'à 640 heures, ce matin, ayant été retardé au cours de la nuit par une forte tempête. Il a même fallu faire un détour via Carleton Place pour entrer à Lévis par la voie du Canadian National.

"Le train No. 6 quittant Québec hier après-midi a été retardé dans la région où il se trouvait à Sherbrooke avant midi.

"Les trains de la division de Mégantic et de la Chaudière sont aussi en retard. Le rapport, ce matin, dit que de fortes vents soufflent encore dans cette région, accumulant de gros bancs de neige sur la voie ferrée. On espère que la tempête se calmera au cours de la journée et que la circulation des trains redeviendra normale.

"En attendant, nous avons mis des chaînes de neige en opération tout le long des voies ferrées pour hâter la reprise de la circulation. Aucun accident n'a été rapporté."

Les trains du Canadian National ont aussi subi des retards appréciables. Le train qui devait arriver d'Island Pond à 730 ce matin, a subi une heure et demie de retard, tout comme le train de Québec qui devait arriver en gare à 10 heures hier soir.

Hier, tous les trains du Canadian Pacific sont arrivés à temps. Toutefois, le premier train de Halifax, aujourd'hui, qui devait arriver à 440, ce matin, a subi une heure de retard à cause de la tempête de neige, mais le train de Halifax qui devait entrer en gare à 8 heures, ce matin, n'a pas subi de retard.

Etat des routes
L'état des routes aujourd'hui est sensiblement le même qu'hier nous dit M. L. D. Lechapel de la direction de la voirie de Lévis.

La route 1, de Magog à Montréal, est encore bloquée aux environs de Lac d'Orford. De Sherbrooke à East Angus, la route n'est pas recommandable. La route 5 est ouverte jusqu'à Waterville et bloquée de Waterville à Massawippi et ouverte de ce dernier endroit jusqu'à Derby Line. La route 22 est bloquée.

Les compagnies de télégraphie et la compagnie de téléphone Bell ne rapportent aucune interruption dans le service.

Nombreux feux
Après avoir travaillé sans répit depuis 10 heures avant-midi à éteindre des feux de cheminée, nos pompiers se sont rendus à 3 heures ce matin sur le théâtre d'un incendie qui s'est déclaré aux Nos 98 et 100, rue Montclair sur la propriété de M. Albert Kouri, occupée au second étage par des locaux et au rez-de-chaussée par le restaurant de M. Kouri et par une boutique de réparation de meubles. Le feu, causé par une bougie surchauffée dans la cave s'est propagé à l'intérieur des murs, a attaqué murs, planchers et planchers et s'est rendu jusqu'au toit sans réussir à attaquer la toiture. Les pompiers ont travaillé pendant deux heures malgré le froid et le vent pour éteindre l'incendie. Les dommages sont considérables.

Au cours des derniers 24 heures, des feux de cheminée se sont déclarés aux endroits suivants où aucun dommage sérieux n'a été enregistré: A 1015, hier avant-midi, à 12 St-Thomas, propriété de Mlle Geor-

Sherbrooke observera le deuil royal, mardi

Dans une proclamation, le maire demande aux manufactures, magasins et établissements commerciaux de fermer leurs portes en hommage au roi défunt. — Toutes les églises sonneront le glas pendant une demi-heure à partir de 9 heures du matin. — S. E. Mgr l'Evêque dira sa messe aux intentions de la famille royale.

Les drapeaux sont toujours à mi-mât sur les édifices publics de la ville, à la suite de la mort du roi George V. après avoir été arborés au haut des mâts avant-hier pour saluer l'avènement du nouveau roi Édouard VIII. Les drapeaux sont maintenant en berne jusqu'au coucher du soleil, mardi, jour où aura lieu les funérailles du défunt monarque de l'Empire Britannique.

Aujourd'hui, l'Angleterre prépare les funérailles royales de George le Bien-aimé, dont la dépouille mortelle a été transportée de Sandringham dans l'histoire abbaye de Westminster, à Londres, la métropole des Cantons de l'Est se prépare à rendre ses derniers hommages à Sa Majesté.

Ce matin, les membres de la Commission Scolaire de Sherbrooke ont décidé que les écoles et les couvents fassent partie de la Commission fermeront leurs portes, mardi, à l'occasion des funérailles du roi.

A la suite de la déclaration d'Otawa, aujourd'hui, que mardi, le 28 courant, sera observé comme jour de deuil national et congé public, le maire Fred H. Bradley, a cet avant-midi, la proclamation suivante:

"Par décret de S. G. Mgr l'Evêque de Sherbrooke toutes les églises catholiques de la ville sonneront le glas funèbre pendant une demi-heure, à partir de 9 heures de l'avant-midi. De plus, Mgr l'Evêque célébrera sa messe ce jour-là aux intentions de la famille royale. Les protestants assisteront à un service religieux à l'église St-Peter à 1030 heures de l'avant-midi et à l'église St-Andrew's, à 8 heures du soir.

"Donné à Sherbrooke, Que. ce vingt-quatrième jour de janvier 1936.

Le maire, Fred H. BRADLEY.

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de Sherbrooke
PROCLAMATION DU MAIRE
Funérailles de feu le Roi George V.
"Le Gouvernement Canadien a décrété que la journée

UN PREVENU QUI FAIT FACE A LA MUSIQUE

Alfred St-James, accusé d'avoir été trouvé en possession d'un alambic, se présente en Cour et exige une sentence immédiate.

Alfred St-James, de Val Racine qui avait été sommé de comparaître devant le magistrat, le 29 prochain, pour avoir été trouvé en possession d'un alambic, a pris le chemin de la prison pour trois mois, hier après-midi, après avoir été condamné par deux juges de paix, au greffe du Palais de Justice.

Bravant le froid et la tempête, St-James est parti de chez lui hier matin pour arriver au Palais de Justice dans l'après-midi. Il se présente au greffe en déclarant qu'il voulait plaider immédiatement coupable de l'accusation "d'avoir, le 22 septembre 1935, eu en sa possession, un alambic complet, le dit alambic n'étant pas un alambic chimique, sans en avoir donné un avis prescrit par la loi".

Le greffier lui ayant fait remarquer qu'il ne devait comparaître que le 29 prochain, St-James répondit, avons-nous appris de source autorisée, qu'il voulait régler la question sans délai et sortir de prison à temps pour les semaines.

On fit alors venir les juges de paix Emilien Gignas et John J. McLeod qui, après les formalités usuelles, condamnèrent l'accusé à \$100 d'amende et à \$40.05 de frais au constable A.-H.-R. Allyn, de la Gendarmerie Royale, plaignant dans cette cause, ou à défaut de paiement, à trois mois de prison, St-James, apparemment au comble de ses vœux, prit le chemin de la prison.

On fit alors venir les juges de paix Emilien Gignas et John J. McLeod qui, après les formalités usuelles, condamnèrent l'accusé à \$100 d'amende et à \$40.05 de frais au constable A.-H.-R. Allyn, de la Gendarmerie Royale, plaignant dans cette cause, ou à défaut de paiement, à trois mois de prison, St-James, apparemment au comble de ses vœux, prit le chemin de la prison.

A Trois-Rivières
TROIS-RIVIERES, 24. — L'intensité de la tempête qui a balayé la région, hier a fait descendre le thermomètre à 12 degrés au-dessous de zéro et elle persiste aujourd'hui avec un vent plus doux et une légère chute de neige.

Plus de 150 ouvriers sont employés par les compagnies ferroviaires pour garder les voies libres de neige entre Montréal, Trois-Rivières et Québec. La circulation des trains n'a pas été interrompue mais les trains ont été retardés par d'épais bancs de neige accumulés par le vent. La circulation des trains a été complètement paralysée par l'épaisseur de la neige sur la rive sud du fleuve St-Laurent.

MORT DE M. MICHAEL O'DONNELL, CE MATIN

Le défunt était le père de MM. Leonard et Hugh O'Donnell, et de Mme E. E. Spafford.

M. Michael O'Donnell, de Sherbrooke, est décédé vers 2 heures, ce matin, à la résidence de son frère Charles, à Boston, Mass., à l'âge de 66 ans, à la suite d'une courte maladie. Il laisse son épouse, née Elizabeth Queen, deux fils, Leonard, de Sherbrooke, et Hugh, de Montréal, et une fille, Mme E. E. Spafford, d'East-Broughton. Le défunt était bien connu dans les cercles sportifs de notre ville. La date des funérailles n'a pas encore été fixée. On s'attend que la dépouille mortelle arrivera à Sherbrooke demain matin.

Aux Etats-Unis
(Presse Associée)
CHICAGO, 24. — La vague de froid intense, qui avait paralysé la moitié nord des Etats-Unis en causant de graves pertes de vie et d'énormes dommages matériels, semble aujourd'hui tendre vers l'océan Atlantique, tandis que l'on prédit en général une température plus douce.

REUNION REMISE
L'Assemblée de la Chambre de Commerce Junior de cette ville qui devait avoir lieu hier soir à l'Hôtel de Ville et au cours de laquelle le président devait soumettre son rapport annuel, a été remise à une date ultérieure par suite de la mort de Sa Majesté le roi George V.

Le Dr Rabinowitch est appelé par les avocats de Béatrice Bernard pour démolir la preuve médicale de la Couronne. — A la même date il y a deux ans, l'accusée était condamnée à mort.

LE PROCES S'ANNONCE LONG

(De notre envoyé spécial)
QUEBEC, 24. — Il y a deux ans aujourd'hui pour le Dr Rabinowitch, Béatrice Bernard, épouse de Ludger Châpdelaine, était trouvée coupable par douze jurés d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic en février 1932 et elle était condamnée par le juge Louis Cousineau à être pendue le 13 avril.

On en était alors au deuxième procès de la femme lequel se déroulait à Sherbrooke, tout comme ce fut le cas du premier.

Aujourd'hui la femme subit son troisième procès à Québec et en ce jour anniversaire de son mariage, tous les mêmes font tout ce qu'ils peuvent pour la sauver en recourant à la science médicale pour tenter d'établir que son mari a pu mourir d'autre chose que d'empoisonnement par arsenic.

Long témoignage
Le Dr Israel Rabinowitch a passé toute la journée dans la boîte aux témoins et à cinq heures et demie hier soir lors de l'ajournement le procureur de la défense n'avait pas encore fini avec ce témoignage. Lorsque le témoin a été appelé en dernier lieu il s'accordait avec le Dr R. Fontaine, médecin légiste provincial qui avait déclaré que la mort était due à l'urémie consécutive à une néphrite toxique ou infectieuse, le Dr Rabinowitch a répondu oui, ajoutant cependant que la fièvre de Châpdelaine à l'hôpital indiquait le cas d'un malade souffrant d'une néphrite qui dégénère en urémie laquelle produit la mort.

Tout comme celui du Dr Fontaine le témoignage de l'expert de la défense a porté sur la science médicale uniquement. Il y a quelques variantes entre les témoignages des deux experts, par exemple lorsque le Dr Rabinowitch prétend que les symptômes de l'empoisonnement par l'arsenic ne se présentent pas les jours dans le même ordre. Dans l'o-

pinion du témoin, on peut trouver de l'arsenic dans les cheveux 50 ans après la mort comme certaines matières qui se trouvent dans la tête contiennent des substances qui attirent l'arsenic, si le poison n'a pas été entièrement éliminé de l'estomac. D'après le témoin, l'acide arsénieux est difficilement dissoluble dans l'eau et le bi-carbonate de soude est la seule substance qui entraîne le mieux la solution de ce poison. C'est le bi-carbonate de soude qui entre dans l'arsenic pour la préparation du papier à mousses.

Objections de la Couronne
Au cours de l'après-midi d'hier, la couronne s'est objectée à ce que le témoin lise l'opinion d'un autre auteur du nom de Taylor sur un rapport de la commission royale formée en 1901 en Angleterre pour enquêter sur l'épidémie d'empoisonnement par arsenic qui fit 6,000 victimes dont plusieurs moururent. Le président du tribunal, l'hon. juge Adolphe Stien, a fait remarquer que dans les témoignages d'experts le droit anglais était très large et il a laissé le témoin lire plusieurs citations sur Taylor et autres auteurs.

En résumé le témoin a prétendu que les symptômes relevés par les médecins étaient symptomatiques d'empoisonnement par l'arsenic mais qu'on retracait ces symptômes dans d'autres sortes d'empoisonnement, qu'il n'indiquait pas que la victime avait nécessairement succombé à cet empoisonnement, ajoutant qu'avec les signes obtenus à l'autopsie un médecin ne pouvait pas avoir une certitude absolue de l'empoisonnement par arsenic.

Le Dr Rabinowitch sera interrogé par la Couronne aujourd'hui et il sera suivi dans la boîte de M. Joseph Risi, un chimiste, professeur à l'école de Chimie de Québec. La défense répondra ensuite à la preuve sur les faits.

(A suivre en page 7)

De nouveaux incidents de frontière entre le Mandchoukouo et la Mongolie irritent les nerfs de Tokio.

(Par John Lloyd, de la P. A.)
MOSCOW, 24. — "L'Etoile Rouge", journal du parti communiste de la guerre du Soviet russe, accuse aujourd'hui le Japon de préparer des opérations militaires contre l'Union Soviétique par l'intermédiaire de la Mongolie extérieure.

Le journal dit que les Japonais, en faisant "une colonie japonaise" de la Mongolie intérieure, se sont assurés les principales approches de la Mongolie extérieure.

Ce mouvement, dit "L'Etoile Rouge", mettrait les troupes japonaises en mesure de tenter d'intercepter l'armée russe de l'Extrême-Orient, et il ajoute que le premier ministre Gendou de la Mongolie extérieure a déclaré au Grand Khourlou, ou Congrès des peuples mongols: "Les Japonais se sont approchés tout près de nos frontières et préparent la guerre contre la république des peuples de la Mongolie et l'Union Soviétique."

(Presse Associée)
TOKIO, 24. — De nombreux nouveaux incidents de frontière entre le Mandchoukouo, sous la tutelle du Japon, et la Mongolie extérieure, sous l'influence soviétique, portent aujourd'hui à un point qui semble culminant le conflit des frontières de l'Asie orientale.

Une dépêche de l'agence de nouvelles Domei (japonaise) provenant de Hsinking, capitale du Mandchoukouo, mandate que la répétition des conflits a porté le ministère des affaires étrangères du Mandchoukouo à protester énergiquement auprès de la Mongolie extérieure, protestation que des personnages officiels considèrent comme "l'avertissement final".

La protestation de Hsinking exige le retrait immédiat et complet de toutes les troupes mongoles du territoire mandchoukouo.

REVISION DE LA CHARTE DE SHERBROOKE
Hier après-midi, le comité spécial nommé pour la révision de la charte de la Cité de Sherbrooke s'est réuni sous la présidence du maire Dr Fred H. Bradley pour entendre cette révision. Il a été décidé que le comité se réunira trois fois par semaine jusqu'à la fin de la révision. On remarquera à l'assemblée d'hier en plus du maire, les échevins M. T. Armitage, E. Blais, W. Genest, J. R. Sangster, A.-C. Ross et le greffier municipal M. Antonin Deslauriers.

NOUVELLE OFFRE DE CANDIDATURE A L'ECHIVIN DUBUC
L'échevin Olier Dubuc sera probablement prié de se présenter pour un autre terme, comme échevin du quartier Ouest. La Ligue des propriétaires doit convoquer une grande assemblée des contribuables du quartier Ouest pour mardi soir le 28 janvier, pour offrir la candidature à M. Dubuc ou lui choisir un successeur.

DU GAZ A BON MARCHÉ
(Presse Associée)
URBANA, Ill., 24. — La maîtrise de maison aura bientôt l'avantage de jeter tous ses déchets dans le drain de l'évier de cuisine, et d'en retirer du gaz pour activer le fonctionnement du réfrigérateur.

"Tout ce qu'il faudra pour cela", a annoncé aujourd'hui le professeur Harold Babbitt, instructeur sanitaire chez les ingénieurs, à l'Université d'Illinois, "sera un broyeur spécialement installé sur le tuyau du drain".

La production et la distribution du gaz sera du ressort des ingénieurs.

9,693 MALADES A L'HOPITAL AU COURS DE 1935

C'est un excédent de 604 sur l'année précédente. — Le pourcentage de la mortalité n'a été que de 3 pour cent.

COUT DE \$434 PAR JOUR

L'Hôpital Général St-Vincent de Paul de Sherbrooke nous fait tenir le rapport annuel de ses activités. Nous avons l'honneur de présenter au public le 27ème rapport annuel de l'Hôpital Général St-Vincent de Paul, lequel couvrait les quatre-vingt-neuf dernières conditions, de toutes nationalités et de toutes religions le 29 mars 1935. Depuis cette date furent traités 153 483 patients internes et externes. On enregistra 39 679 interventions chirurgicales.

Au cours du dernier exercice annuel 9 693 malades ont été traités, sur ce nombre 4524 furent hospitalisés, soit un excédent de 604 sur l'année précédente. Ces malades ont passé 51722 jours dans l'institution à une moyenne de 11.4 jours chacun.

Le pourcentage de la mortalité par rapport à l'inscription est de 3 p.c.

Les analyses des laboratoires pour les malades internes et externes s'élevaient à 12 836.

Le département d'électrothérapie a enregistré 1614 examens radiologiques et 1279 traitements électrothermiques divers: Massages, Electrothérapie, Electrocoagulation, Pulvérisation, Cataphoreses, Bain de Rayons Ultra-Violetes, Courant Ondin, Faradique, Galvanique, Sinusoïdal, Diathermie, Electrocardiogramme. Dans le but de satisfaire à des besoins nouveaux rendus nécessaires par la thérapeutique moderne, ce département s'est enrichi au cours de l'année de deux appareils perfectionnés: un "Electrocardiogramme" pour le diagnostic très précis des déficiences cardiaques et un "Inductotherme" pour le traitement de diverses maladies musculaires et articulaires rebelles à autre thérapeutique.

Coût d'une journée

Le coût moyen du fonctionnement d'une journée a été de \$434.11. Voici quelques items de la dépense d'un jour: Salaires, \$120.00; salaire, \$120.00; chauffage et électricité, \$40.50; médicaments, \$28.18; intérêts sur emprunts, \$73.30, etc.

Pour répondre à la dépense de \$434.11 par jour, l'institution a reçu un revenu de \$331.23 provenant des Admissions du gouvernement provincial, de \$4718.18 des dons, des paiements et demi-paiements y compris ceux acceptés sous la loi de l'Assistance Publique. Donc 4975 personnes ont reçu des soins gratuitement.

Pour combler le déficit, l'Hôpital, comme par le passé, a dû recourir à la bienveillante charité de la population. Sherbrooke, toujours et sympathique à ses œuvres, "Quote-part du bazar, Oeuvres des Patrons, Aumônes mensuelles pour le pain du pauvre, Subscriptions de diverses Compagnies, Dons de bienfaiteurs et amis. Et, nonobstant, une grande partie de la dépense, une large part reste à combler pour laquelle les religieux comptent sur les ressources inépuisables de la bonne Providence.

Malgré la difficulté des temps, elles espèrent ne pas faillir à l'œuvre de Charité à elles confiée par les autorités ecclésiastiques de ce diocèse. A l'exemple de leur Mère fondatrice, la Vénérable Mère de Youville, elles aiment à redire: "La divine Providence est admirable en toutes ses voies, elle fait l'objet de notre grande confiance. C'est elle qui nous suscite les bienfaiteurs et dirige les dons généreux, elle qui soutient le dévouement des Dames de Charité qu'une œuvre difficile ne rebute quand il s'agit d'assurer des recettes aux œuvres de bienfaisance.

L'institution est heureuse de rendre un hommage particulier à la coopération loyale et dévouée des médecins du Bureau Médical, qui font bénéficier de leur science et de leur habileté tous les malades sans distinguer entre le riche et le pauvre; considérant comme premier devoir et première récompense, le bonheur de soulager leurs frères quand l'épreuve de la maladie les atteint.

En ces temps où les besoins de l'humanité souffrante se font plus nombreux et plus pressants, nul n'est appelé plus que le médecin à donner de lui-même et de ses services professionnels pour améliorer le sort de ses compatriotes, car la vie et la santé sont les biens les plus précieux d'un peuple.

REVENUS DU RESEAU NATIONAL

Les revenus bruts du Canadian National durant la semaine terminée le 21 janvier 1936 se sont élevés à \$2,923,198 contre \$2,747,949 durant la semaine correspondante de 1935, une augmentation de \$175,249.

ERRATA
Magasins Victoria
Dans notre annonce parue hier il fallait lire:
SARDINES JUTLAND
3 BOITES POUR 23c

LA TRIBUNE

Fondée en 1910.

Pour tous services: 3 rue Marquette, Sherbrooke. Téléphone 971.

Administrateur: Lionel VACHON
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX
Chef de l'information: Aurèle GOYER.

Services de nouvelles:

La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuters et l'Agence Havas, (Europe).

Représentants:

J. B. Rathbone, Burke, Kuipers & Mahoney,
Montréal, Toronto, New York, Chicago, Atlanta, Dallas.

VENDREDI, 24 JANVIER 1936.

Un pasteur modèle

Soixante-dix-huit ans d'âge, cinquante-quatre de prêtrise, trente-huit de ministère actif: telle fut, en raccourci, la magnifique et bienfaisante carrière de M. le chanoine Denis Bellemare, dont les funérailles ont eu lieu, hier, à Saint-François-Xavier de Brompton, sa paroisse.

Doué d'un grand cœur et d'une âme vraiment apostolique, M. Bellemare a passé sur la terre en semant le bien. Comme ils le savaient accueillir et généreux, c'est à lui que ses paroissiens confiaient souvent leurs misères et leurs inquiétudes, mais leur confiance n'était jamais trompée, car leur pasteur savait trouver les paroles qui apaisent et réconfortent. Le bien qu'il leur a fait, les précieux services qu'il leur a rendus ne peuvent s'apprécier en quelques mots, étant au-dessus de tout éloge.

A la bonté du cœur, M. le chanoine Bellemare alliait un sens très averti des affaires matérielles de sa paroisse. Ce qu'il entreprenait dans l'intérêt de celle-ci, il le menait toujours à bien pour la plus grande gloire de Dieu et pour le bénéfice de tous ses paroissiens. Aussi, le souvenir de ce vénérable curé demeurera-t-il à jamais vivant dans le cœur et l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, de tous ceux qui ont été témoins de sa longue et fructueuse vie apostolique. Sa mort est un grand deuil pour Saint-François-Xavier de Brompton et une perte pour le clergé diocésain.

Nos industries minières

L'année 1935 a été fructueuse en ce qui concerne l'exploitation minière dans notre province.

Le ministre de cet important département, l'honorable M. J.-E. Perrault, vient de fournir à ce sujet quelques détails fort intéressants qui permettent, en effet, de mesurer assez bien le chemin parcouru en ce domaine et d'espérer de nouveaux progrès pour un prochain avenir.

De longues considérations seraient, ici, superflues. Il suffit, pour donner une juste idée de l'activité qui s'est manifestée l'année dernière, dans le domaine de la prospection et de l'exploitation minière, de s'arrêter un moment à ces quelques chiffres fournis par M. Perrault:

Claims enregistrés au cours de 1935: 11,995; certificats de mineurs émis: 3,495; permis d'exploitation émis: 566; permis d'exploitation renouvelés, 1,148; concessions minières: 6; rapports d'ouvrage, journées de travail rapportées: 543,094; rapports d'ouvrage, sondages au diamant, en pieds: 146,425.

En marge de ces chiffres, le ministre observe avec satisfaction qu'il y a eu augmentation appréciable et dans le nombre de journées de travail fournies par les prospecteurs et dans le nombre de pieds de sondage au diamant faits dans le but de découvrir de nouveaux filons. Et il conclut de ceci que l'année écoulée "a été satisfaisante à tous les points de vue". C'est d'ailleurs ce que déclare le directeur du service des mines, M. A.-O. Dufresne, qui entrevoit pour l'année 1936 des progrès plus soutenus et plus remarquables.

En marge de ce rapport vraiment encourageant, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le gouvernement du Québec, désireux de voir l'exploitation des mines se faire en cette province dans les meilleures conditions possibles, a promis, l'an dernier, de parachever au plus tôt quelques routes qui relient de riches districts miniers aux grands centres comme Montréal et Québec. Notre journal et plusieurs autres ont applaudi à cette décision du gouvernement provincial, pour cette raison même que les moyens de communication faciles constituent l'un des principaux facteurs de progrès de l'industrie minière.

Le transport rapide des matières extraites des entrailles de la terre vers les usines des villes où ces matières sont promptement ouvrées accélère, il va sans dire, les travaux de prospection et d'exploitation. Et seuls de bons chemins peuvent permettre ces facilités de transport. Le ministère de la Voirie le comprend.

Mesure efficace

Au Canada, M. Turcotte reconnaît les mérites réels de la Commission de l'Industrie laitière de la province de Québec. Il écrit, au lendemain de la conférence de cette Commission tenue à Montréal:

"Sans entrer dans les détails qui n'intéressent que les corps directement affectés, il suffit de rappeler que la Commission de l'Industrie laitière a été amenée à fixer les rapports de prix devant exister entre les producteurs, les distributeurs et les consommateurs.

La mesure s'est avérée très efficace. Le producteur a touché un supplément de recette de \$2,500,000, dont il avait grand besoin pour

ne pas tomber dans un état voisin du servage économique. Et le consommateur, qui eût à bon droit rechigné si ce supplément fut allé à l'intermédiaire, l'a accepté de bon cœur en se disant qu'il faut bien aider le producteur à vivre, si l'on veut qu'il achète les produits que fabrique le consommateur de la ville.

Et voilà comment le gouvernement de Québec, quoi qu'en disent les sacs à vent, sert toutes les classes de la société avec un sens très sûr des besoins de chacune en rapport avec les autres".

Feuilles Volantes

Tous les chatouilleux ne rient pas.

* * *

* Mauvaise humeur, mauvais humour.

* * *

* La rotture humblement acceptée n'est pas sans noblesse.

* * *

* Tout, plutôt qu'une louange obtenue au prix d'une bassesse.

* * *

* Les hommes de cœur savent par intuition trouver le mot qui console, le geste qui encourage.

* * *

* Rien ne vaut le régime constitutionnel anglais pour régler rapidement une succession royale.

* * *

* S'autoriser d'une injustice pour en commettre une autre est chose trop humaine pour n'être pas fréquente.

* * *

* Les animaux ne s'entendent que par manque de raison, ce en quoi ils diffèrent essentiellement des hommes.

* * *

* Quel chimiste-psychologue nous dira jamais ce qui entre exactement de snobisme dans certains préjugés courants?

* * *

* Les maîtres de l'a-pu-près brillent quelquefois plus que les compagnons de l'exactitude, mais ce n'est jamais pour longtemps.

TRISTAN

L'opinion des autres

La mort du Roi George V

La fin de Georges V a été paisible. Il a rendu le dernier soupir, sa royale épouse à son chevet, entourée de ses enfants et petits enfants. Il a pu partir sans inquiétude sur le sort de son vaste empire, le léguant à un successeur accompli, son digne fils, le prince de Galles, notre nouveau souverain.

(Le Nouvelliste — Trois-Rivières).

Le roi qui vient de disparaître restera un modèle dans tous les domaines. Il a été non seulement un souverain à la hauteur de son rôle, et qui l'a accompli noblement jusque dans les circonstances les plus difficiles, comme celle de la grande guerre; mais il a été aussi l'époux, le père justement admiré. — Jules Dorion. (L'Action Catholique — Québec).

C'était un homme timide, n'ayant que peu d'amis mais leur étant extraordinairement attaché. Cette réserve, qui lui avait inculqué la reine Victoria, son aïeule, contribuait à le rendre populaire auprès de ses sujets, qui voyaient là un trait caractéristique de l'Anglais.

(L'Illustration — Montréal).

M. Aberhart et son journal

A moins que ne soit complètement passé l'engouement populaire qui a valu à M. Aberhart son succès électoral, il est probable que son journal connaîtra, à ses débuts, certains succès de curiosité. Il vaut bien la peine d'écouter à nouveau, et plus attentivement, le savant qui prétend connaître un système capable de créer du crédit sans engager la propriété ni le capital. Et cette clientèle habilement retenue pourrait bien prolonger sa carrière de journaliste longtemps après l'échec de sa carrière politique. Mais ses confrères doutent fort que la plume assure une renommée durable à ce personnage aux multiples avatars. Les plus irrévérencieux affirment que, en moins de six mois, M. Aberhart sera confondu lui-même par ses sophismes et ses contradictions.

Tout de même l'expérience que tente M. Aberhart dans le journalisme militant est digne d'intérêt. Peut-être sera-ce pour lui le moyen pratique de sortir du royaume de l'utopie pour entrer dans le monde des réalités.

(Le Soleil — Québec).

Les Beaux Vers

L'oeuf à la coque

Bien qu'il soit haut comme trois pommes, Paul est déjà le petit homme. Qui sait dire le mot qu'il faut. Pour n'être pas pris en défaut!

A table, il se tient droit et grave, Il mange sagement tout seul. Son oeuf à la coque... (un aïeul) Devant sa tasse de tilleul. A cet air digne de burgrave!

Ce n'est pas à Paul que l'on voit La bavette pleine de taches Et d'affreuses traces de doigts! La bouche où de laides moustaches Montrent le menu du repas (Autant de couleurs que de plats!) Paul est soigneux, je le répète, Mais tout arrive... même à lui! Voilà que son oeuf aujourd'hui A débordé sous la mouillette!... Le coquetier est tout sali!

Et Paul réclame: "Mon oeuf coule! C'est de la faute de la poule. Elle l'a beaucoup trop rempli!"

Magdeleine BOMMIER.

Chronique

Testament de Trocadéro

S'il est vrai qu'on a démolit le Trocadéro sans que l'ordre exprès en ait été donné, il faut croire que le colosse a été vaincu par la seule puissance du mépris général et que la pensée de plusieurs millions d'hommes peut être aussi forte que la signature d'un ministre. Pour ma part, j'ai applaudi aux premiers coups de pioche qui donnaient dans l'azur des ouvriers minuscules, j'ai salué la chute des balustrades faconnières et de toutes les abominations mauresques qui déshonoraient le ciel de l'Assy.

Ce que je reprochais surtout au Trocadéro, c'était de ne pas même opposer à ses destructeurs la dignité tragique de la ruine qui se fait belle pour mourir. Non, il s'en allait d'une façon ignoble. Si l'on faisait sauter Saint-Pierre, me disais-je, sa beauté sortait intacte des explosions successives, jusqu'à ce qu'en fin dix ou douze colonnes en rond et quelques pans de mur restassent debout pour redire le cantique de gloire. L'événement du Trocadéro n'a révélé que de la laideur. Il a perdu ses entrailles devant tout le monde, coupablement. Il s'est rompu en deux, comme Judas. Une palissade s'est élevée à ses pieds pour cacher de son mieux cette agonie répugnante, mais la foule qui veut tout voir n'a rien manqué des soubresauts du pauvre vieux monstre, ni de ses somptueux vomissements.

Cependant, la nuit, avec son art consommé des généralisations flatteuses, nous a montré un Trocadéro que beaucoup n'oublieront jamais. Ce que sait faire le ciel de Paris avec un rien de brouillard et le degré d'obscurité nécessaire à nos toujours confonds surpense. Il est une heure du crépuscule d'hiver où la ville semble livrée aux extravagances délicieuses d'un illusionniste qui voudrait nous faire prendre ce qui est pour ce qui n'est pas et créer dans l'esprit du promeneur de riches, de féériques malentendus. Je me suis trouvé un soir, au Trocadéro, prodigieux amas d'ombre à moi mon œil cherchait une ruine médiocre. Les tours découronnées s'enveloppaient d'une brume légère où les lumières de la ville jetaient ce rose inquiet, ce reflet d'incendie et de fin du monde qui nimbe les capitales. Comme un cratère, la partie supérieure du monument baît et un large torrent de gravats s'échappait de la salle des fêtes, mais grâce à la magie nocturne, toute vulgarité s'effaçait, et ce qui de jour n'était qu'une entreprise de démolition revêtait à présent cet air théâtral qui est comme la parure des grandes catastrophes. C'est alors que le vrai Trocadéro m'a parlé.

"Au point où j'en suis, me dit-il, quelle différence entre moi et les plus vaniteuses ruines de l'histoire? Par une nuit sans lune, le temple de Bel paraissait-il plus ténébreux ou plus maléfique lorsque en eurent renversé les colonnes? Sois honnête. Je suis un peu le temple du dieu-poison des Philistins après l'accès de rage du héros juif, et le Temple de Jérusalem devait me ressembler. Théophile, le grand, l'éternel fatigué l'eût abandonné à la fureur des Gentils. Allons, Titus n'a pas vu autre chose que ce que tu vois, de grands pans de mur horribles, des piliers en détresse, des escaliers qui montent dans le vide, une espèce de bousculade immobile des pierres et cet affolement muet des choses qui se sentent frappées; aveugle, qui répétait que je n'étais pas beau!"

"Au fond, c'est toi qui m'as tué. Mais oui. Tu as fait chorus avec trop d'étourdis. Je cède la place à mon épouvantable successeur; il sera blanc et luisant comme un bloc de sucre et tu regretteras mes briques, mes fanfreluches de bazars, mes minarets. Et puis, tu finiras bien par te souvenir

Emploi Perdu pour Cause de Rhumatisme

Après 30 ans de travail

Quand cet employé de chemin de fer dut se retirer après 30 années de service, ce fut pour lui un vrai désastre. Mais il souffrait tellement de rhumatisme qu'il n'avait pas le choix. Il ne pouvait marcher sans canne. Une connaissance lui conseilla de prendre des Sels Kruschen — et c'est ce qu'il fit jusqu'à ce qu'il put reprendre son travail. Voici comment il raconte son cas: — "Pendant trois ans je souffrais beaucoup d'arthrite et de ne pouvais marcher sans canne. Manœuvre de chemin de fer, je dus aussi abandonner mon emploi après 30 ans de service. Une dame me conseilla d'essayer les Sels Kruschen et j'en pris plusieurs bouteilles. Je constatai qu'ils me faisaient du bien et je continuai jusqu'à ce que le rhumatisme provenient de dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations. Les nombreux sels contenus dans les Sels Kruschen contribuent à stimuler la foie et les organes excréteurs et à les débarrasser de l'excès d'acide urique, cause de tant de douleurs."

Magdeleine BOMMIER.

De la TRIBUNE

Il y a 25 ans

SHERBROOKE. — Ce matin, 51 employés des usines Walter Blue se sont mis en grève et ont abandonné le travail. Ces grévistes travaillent 60 heures par semaine et sont payés à la pièce, ils ne peuvent pas travailler que 35 heures par semaine et être payés à l'heure.

ASBESTOS. — M. Goudreau, cultivateur de Wotton, conduisant une voiture de travail traînée par 2 chevaux lorsqu'en traversant la voie ferrée entre Asbestos et Danville il fut frappé par un train. Un des chevaux fut tué instantanément et l'autre fut gravement blessé tandis que la voiture a été complètement démolie. M. Goudreau n'a pas été blessé.

LAC MEGANTIC. — La nomination pour les prochaines élections municipales à Lac Mégantic a eu lieu il y a quelques jours. Voici les noms des candidats sur les rangs: Pour la mairie, MM. J.-A. Millette et T. Leamy; quartier sud, MM. McLeod et Simpson; quartier centre, MM. E. Huard et A. Develine; quartier nord, MM. W. Lemay, C. Leblanc, J. Girard, D. Bonin.

des distributions de prix que j'habituais dans mon ventre, des gloires en plâtre doré, des oasis de palmes, des professeurs d'histoire dont les échos vigoureux se lançaient les paroles comme des balles. En attendant s'effondrer ce qui reste de moi, dis-je bien, petit, que le cordon de dynamite n'était pas mal placé, et qu'avec le Trocadéro diffamé, c'est ton enfance, elle-même, qui saute."

Julien GREEN.

(Le Figaro).

FEU OSCAR MORIN

A Saint-François-Xavier de Brompton.

(Spécial à la "Tribune")
SAINT-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON, 24. — M. et Mme Conrad Morin (Josephine Guay), ont eu la douleur de perdre un jeune enfant, Oscar, âgé seulement de 4 ans. Le petit a succombé à une maladie de quelques jours seulement.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, deux petites sœurs Thérèse et Brigitte.

Sa sépulture a eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Régis Morin, Alpha Godbout, Eugène Thérien et René Godbout.

M. l'abbé Oscar Morin, oncle de l'enfant, de Stanhope, officiait. Les élèves du couvent sous la direction de Rév. Soeur Marie-Ulric, firent les frais du chant. Au choeur assistait M. l'abbé A. Sévigny.

Dans le cortège, on remarquait: le père et la mère M. et Mme Conrad Morin, MM. et Mmes Léonidas Morin, Roger Morin, Léonard Guay, Mme Maurice Guay, Mmes Marie-Ange Guay, Lucille Guay, tous oncles et tantes de l'enfant.

Dans la nef on remarquait: les Religieuses du couvent et leurs élèves, MM. le maire H. Simard, Le Charland, Alfred Morissette, Ego Melochie, Mmes Francis Laubé, Conrad Simard, Honoré Morin, Octave Labbé, Calixte Boulanger, Alphonse Coriveau, Mlle Thérèse Coriveau, Mme Célestine Leblond, Mlle Blanche Morissette, Mmes J. Melochie, Thérèse Laubé, M. Bertrand Latulippe, Mme L. A. Godbout, Mlle Ida Thérien, Noël Labbé, Mmes Onas Gagnon, Evariste Simard, Rachelle Coriveau, Y. Labonté, etc.

C'était la première mortalité enregistrée à St-François, cette année.

M. l'abbé Oscar Morin, curé de Stanhope est venu à St-François à l'occasion des funérailles de son neveu le jeune Oscar Morin.

M. l'abbé Raymond Archambault, de Montréal, a passé quelques jours au presbytère.

MM. Charles Laviolette et H. Courtemanche sont revenus d'un voyage en Arabie.

M. et Mme Ernest Boulanger ont passé quelques jours chez des parents à Bromptonville.

Mlle Rita Coriveau a visité des parents à Sherbrooke.

Mlle Yvette Gosselin, de Sherbrooke, a visité des parents et amis à St-François.

M. Alphonse Morissette, de Montréal, est venu dans sa famille.

Mme Armand Thérien a été nommée organiste à l'église, pour remplacer Mlle Berthe Salois, partie pour Montréal.

M. Arthur Morissette a été nommé sacristain en remplacement de M. Honoré Morin, qui avait donné sa démission.

M. et Mme Gérard Parenteau, de St-Jean, ont visité des parents dans notre localité.

M. Roland Godbout, de Montréal, a passé quelques mois chez sa grand-mère Mme L. N. Godbout.

M. A. Jeanson est allé à Windsor Mills pour affaires.

LA TEMPÊTE CAUSE DES RETARDS A KNOWLTON

(Spécial à la "Tribune")
KNOWLTON, 24. — La récente tempête a causé des retards aux chantiers de glace de même qu'au charroirage du bois. Le coupage de la glace commencé depuis une huitaine avançait très rapidement jusqu'à ce que la neige la recouvrit d'une forte couche; elle mesure environ 15 pouces.

La coupe du bois de service ou de chauffage est aussi très avancée.



ÊTES-VOUS SOMNOLENT d'une heure à cinq?

On prend facilement les autres en faute, mais on s'y prend plus difficilement soi-même. Ainsi en est-il advenu pour Jacques. Depuis de longs mois il cherchait à comprendre son état. Les tâches qu'il accomplissait en se jouant lui étaient devenues pénibles. Le temps lui pesait. Et ce qui est le plus déplorable, son travail s'en ressentait.

Notre indolence résulte le plus souvent de la constipation. Cette indisposition a ruiné bien des carrières qui s'annonçaient brillantes. Elle est ennemie de la vigueur physique; elle paralyse nos efforts.

Fréquemment la constipation ordinaire est causée par le défaut, dans notre régime alimentaire, de "matières inassimilables" qui stimulent l'intestin. Combien de gens commettent l'erreur de se droguer avec des pilules et des remèdes, qui font la plupart du temps plus de mal que de bien. Le traitement efficace consiste à se nourrir d'aliments riches en "matières inassimilables".

Epreuve scientifique, le Son ALL-BRAN Kellogg se révèle bien pourvu de "matières inassimilables" molles. Et ces "matières inassimilables" sont plus efficaces que celles des légumes et des fruits. Des millions de personnes emploient avec succès cet aliment laxatif naturel. Deux cuillères à soupe par jour suffisent généralement. Les cas obstinés exigent qu'on prenne plus souvent du Son ALL-BRAN Kellogg. Si ce traitement n'agit pas, consultez votre médecin.

Régalez-vous de Son ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème. Demandez à votre femme d'en mettre dans les muffins, le pain, les gaufres, etc. Rappelez-vous qu'il contient des "matières inassimilables" salutaires, des vitamines B et du fer.

Le Son ALL-BRAN est vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.



Aliment naturel, il corrige la constipation

FUNÉRAILLES DE M. LUCIEN CANTIN

A Milan.

(Spécial à la "Tribune")
MILAN. — Les funérailles de M. Lucien Cantin, décédé à l'âge de 25 ans, ont eu lieu dans l'église paroissiale de St-Léon de Val Racine.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. R. Côté qui chanta aussi le service.

La chorale paroissiale sous la direction de M. Jos Dubé fit les frais du chant.

Conduisait le deuil, M. Emile Grenier. Portait la croix, M. Gérard Cantin. Les porteurs étaient: MM. Adrien et Lionel Cantin, Alfred Jacques et Albert Poulin.

Il laisse dans le deuil outre son épouse (née Lucienne Jacques), une fille, Laurette, ses parents, M. et Mme Wilfrid Cantin, ses

frères, Lionel, Adrien, Gérard, ses sœurs, Mme Jos Dostie (née Delima), Thérèse, Alphéa, Simone et Ida; ses beaux-parents, M. et Mme Thomas Jacques; ses beaux-frères, Joe Dostie, Arthur, Alfred et Léo Jacques; ses belles-sœurs, Mme Jos Dupont (Eveline), de Sherbrooke, Fabiola et Antoinette Jacques.

Assistaient aux funérailles: MM. Missel Dufault, Olivier, Lionel et Léon Dufault, Willie, Euclide, Louis, Damase, Joseph, Félix, Fernand, Alban, Jean-Baptiste, Eddy, Léo et Josephat Grenier, Francis Proulx, Damase Turcotte, Ludger Turcotte, Effilien Turcotte, Odilon Turcotte, Jos Doyon, Hilaire Lachance, Ludger Boiscclair, Auguste Doyon, Victor et Paul Dubé, Léo Brodeur, Thomas Charron, Henri Trahan, Hercule Breault, Elphège Breault, Mmes Stan. Grenier, Edy Grenier, Francis Proulx, Esdras Lavallière, Alfred Martel, Mmes Hermance Dufault, Armandine et Marguerite Grenier, Rachel et Bertha Turcotte, Fernande Benoit et autres.

(Presse Canadienne)

BRATTLEBORO, Vermont, Le Rév. Walter G. Bernard, né à Danville, Québec, ancien secrétaire du diocèse épiscopal du Vermont, est décédé ici à l'âge de 71 ans.

LEWISTON, 2. — La R. Soeur Sicaud, de la Congrégation des Soeurs Grises, est décédée ici à l'âge de 31 ans.

Protégez VOTRE PEAU Evitez les gerçures Employez le Baume Italien

85¢ 10 oz. FLASK

25 oz. \$2.00

40 oz. \$3.00

UN BON VIEUX NOM et UN BON VIEUX RYE Vont de Pair!

HIRAM WALKER'S Old Rye Whisky



L'East Angus inflige aux Leafs leur 1ère défaite de la saison, hier soir

L'East-Angus a battu les Maple Leafs par 3 à 2 dans une partie très contestée, hier soir. — Gendreau score 2 points pour les vainqueurs et Hayes rentre le 3e. — Gordon et Lepage ont enregistré les points des Leafs.

1 MIN. DE SILENCE EN MEMOIRE DU ROI

L'East-Angus, de la Ligue Inter-médiaire de Sherbrooke, a remporté encore une autre belle victoire par un score de 3 à 2 contre les Maple Leafs qui n'avaient pas encore perdu une partie de ligue depuis le commencement de la saison, à l'Arena, hier soir.

Avant de commencer la partie, Paul Emile Couture, secrétaire de la ligue et des Canadiens, demanda une minute de silence par respect pour la mort du regretté roi George V et ensuite la partie commença.

Les vainqueurs scorent tous leurs buts durant le 1er 20 minutes du premier vingt minutes. Ates. Après 1 min. et 15 secondes de jeu, Gendreau profita d'une passe bien calculée de Roy pour enregistrer le premier but, et moins d'une minute plus tard, pendant une attaque en masse, Hayes score la deuxième.

Ensuite, ce fut au tour des Maple Leafs d'enregistrer leurs premiers buts; Lepage fit une belle montée qui lui valut un but, mais quelques minutes après Roy fit une belle passe à Gendreau qui enregistra le troisième et dernier point des visiteurs.

Voulant reprendre l'avantage à tout prix, les joueurs des Maple Leafs se remirent à l'attaque et après une minute et demi de jeu Gordon réussit le deuxième but

des Leafs en profitant d'une passe de St-Michel.

Après cela, le jeu devint très serré et malgré les beaux coups de part et d'autre, rien n'y fit, et jusqu'à la fin de la rencontre les deux équipes s'emparaient de la rondelle chacun leur tour pour s'approcher des filets adversaires, mais sans succès.

Taylor, gardien de buts des Leafs, a eu fort à faire ainsi que Bernier, des vainqueurs qui fut très bombardé. Tous deux firent des arrêts sensationnels aux grands applaudissements des spectateurs.

Gendreau a été l'étoile des joueurs d'East-Angus en enregistrant le premier et le troisième but de son équipe, tous deux sur des passes de Roy. Hayes a aussi été bien utile à son club en scorent le deuxième but.

Lepage et Gordon se sont mis en vedette pour les Maple Leafs en enregistrant les deux seuls points de leur équipe tandis que St-Michel s'est aussi fait remarquer par ses belles montées; il a contribué au point que Gordon a rentré.

Bien que très contesté, le jeu ne fut pas trop rude et seulement quelques punitions mineures furent infligées par les arbitres.

Sommaire.
1ère période:
East Angus: Gendreau (Roy) 1:15
East Angus: Hayes 2.
Maple Leaf: Lepage 2.
East Ang: Gendreau (Roy) 1:10.
Punitions: Drapeau 2.

2ème période:
Maple Leaf: Gordon (St-Michel) 1:35.
Punitions: Paquin 2; Desruisseaux 2; Paquette 2; Dunmore 2.

3ème période:
0 point.
Punitions: Hayes 2, Lepage 2, Hayes 2, Lepage 2.

Alignements:
East Angus buts: Maple Leaf Bernier
Hayes def: Dunsmore
Drapeau def: Rayercraft
Therrien avant: Mooney
Conway aile: Gordon
Labarre aile: Gauvin
East Angus subs: Gaudreau, Desruisseaux, Paquin, Roy, Ménard.
Maple Leaf subs: Lepage, Milton, Hadlock, St-Michel, L. Styan.
Arbitres: J. H. L. Couture et L. Pergau.

BARNEY ROSS VS LOU HALPER LUNDI SOIR

Dans un combat de 10 rondes à Philadelphie. — Ross désire avoir le plus d'adversaires possible afin de se ramasser \$100,000 en 1936.

LE KIROUAC BAT LE MAROON PAR 4 A 2

Le club Kirovac a battu le Maroon par 4 à 2 au parc Dufresne. Charpentier a réussi 3 points tandis que Croteau en a score 1 après 3 périodes très captivantes.

ALIGNEMENTS
Kirovac: L. Dubé, A. Boucher, R. Ledoux, R. Croteau, A. Dubé, B. Charpentier, C. Kirovac, L. Cusseau, H. Kirovac, F. Plourde.
Maroons: St-Cyr, Bédelle, Parent, Bouchard, Jacques, Bob Bergeron, A. Boucher.

Grill Belmont

Vous pouvez prendre un bon verre de bière en toute tranquillité

BINGO

tous les vendredis et samedis à 8 hres p.m., et le Samedi à 2:30 hres p.m.

ENFANTS BIENVENUS

Edifice Jutras
Coin King et Peel
Sherbrooke

5c la carte

et le gagnant choisit son prix à chaque partie.

Encouragez la candidature de Mlle Simonne Blais

SON

PERE

Par G. B. Wellington

No 140

SON

PERE

Par G. B. Wellington

No 140

SON

PERE

Par G. B. Wellington

No 140

SON

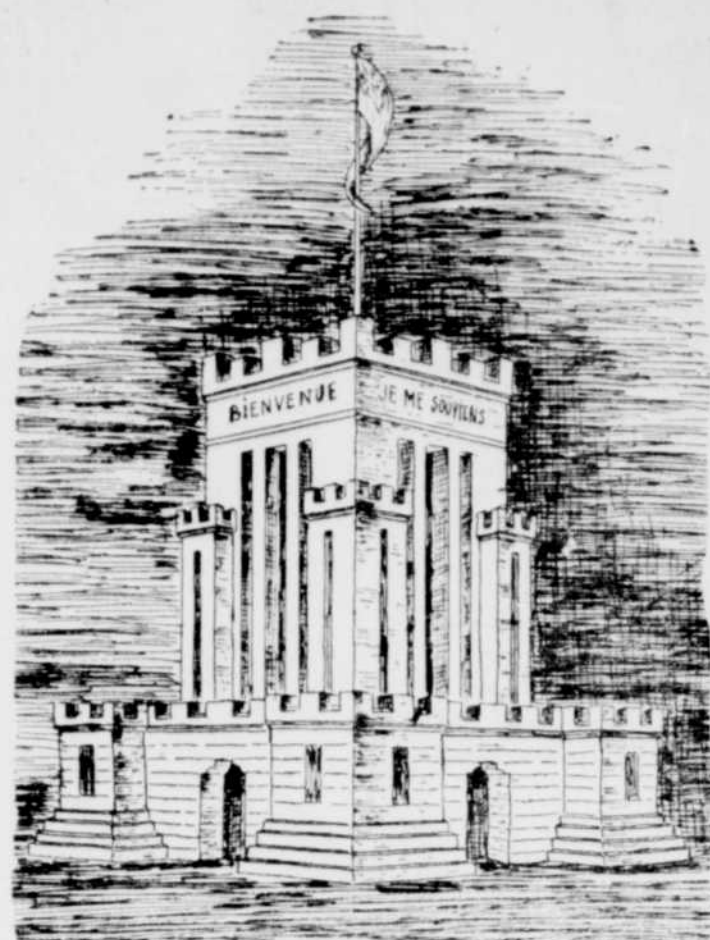
PERE

Par G. B. Wellington

No 140

Programme des fêtes des noces d'or du Tuque Rouge

PALAIS DE GLACE A QUEBEC



On a commencé au boulevard Langelier la construction d'un vaste palais de glace qui sera l'un des ornements de la ville au cours de la grande convention internationale des raquetteurs.

LE "BIG SEVEN"

(Presse Associée)
Voici le "Big Seven" de la N.H.L. à la suite des parties d'hier:

	B. A. Pts
Schriner, Américains	10 14 24
Thoms, Toronto	9 12 21
Weiland, Boston	10 10 20
Chapman, Américains	8 12 20
Boucher, Rangers	7 13 20
Bell, Toronto	12 7 19
Conacher, Toronto	11 8 19
Thompson, Chicago	11 8 19
Aurie, Detroit	11 8 19
Romnes, Chicago	6 13 19

AUX-QUILLES

Les Brunes tiennent bon en tête de la Ligue Féminine de Quilles de la Kayser, à la suite des parties d'hier.

Voici les résultats des parties de quilles de la Ligue Féminine Kayser jouées hier soir:

	BLANCHES
E. Sharpe	85 77 121-283
E. Bourque	115 79 71-270
I. Begin	197 112 90-309
Bourguignon	93 77 45-215
R. McGinty	97 89 78-226

LES ETOILES D'HIER

(Presse Canadienne)
Joe Jerva, New-York Américains, a compté le point décisif dans la supplémenteaire, avec un point au cours de la joute dans la victoire par 3-2 sur le Toronto.
Mike Karakas, Chicago, a repoussé 22 lancers des Canadiens, retenant ceux-ci à un point malgré une blessure à la 3e période.
Marty Barry, Detroit, a score un but et un assist lorsque les Red Wings ont battu les Rangers.

1.600 ATHLETES AUX TOURNIS D'HIVER

(Presse Associée)
GARMISCH-Partenkirchen, 24. — Près de 1.600 athlètes venant de 28 nations ont été accueillis hier par le comité olympique comme concurrents pour les sports d'hiver.

Le nombre total de 1.593, comprenant les substituts, excède de près de 400 le nombre estimé des entrées dont la liste a été fermée le 15 janvier.
L'Allemagne est en tête avec 164 entrées, suivie de l'Autriche avec 131 et le Canada avec un total de 63. Les pays qui ont le moins de représentants sont la Grèce et l'Australie avec chacun 4.

LES MENEURS

(Presse Associée)
Section canadienne:
Section: Montréal Maroons, gagnés 11, perdus 11, nuls 4, 26 points.
Points: Schriner, Américains, 10 buts, 14 assists, 24 points.
Buts: Jollat et Goldworthy, Canadiens, 10; Tor, 10; 12.
Assists: Schriner, 14.
Punitions: Horner, Toronto, 3 heures et 3 minutes.
Blanchissages: Hainsworth, Toronto, 4; Cade, Canadiens, 4.
Section américaine:
Section: Detroit, gagnés 13, perdus 6, nuls 6, 32 points.
Points: Weiland, Boston; Boucher, Rangers, 20 points.
Buts: Thompson, Chicago; Aurie, Detroit, 11.
Assists: Boucher, Romnes, Chicago, 13.
Punitions: Burke, Chicago, 41 minutes.
Blanchissages: Thompson, Boston, 7.

DANSE CE SOIR ET SAMEDI SOIR

GRILL

du

NEW WELLINGTON

LE HOCKEY A

WINDSOR-EST

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

Sherbrooke recevra à cette occasion de nombreux visiteurs des Etats-Unis, de l'Ontario et de toutes les villes de la province de Québec.

De grandes fêtes marqueront les 22 et 23 février le cinquantième anniversaire de fondation du club de raquetteurs Tuque Rouge. A cette occasion, les jurons arriveront en grand nombre de tous les coins du Canada et de la Nouvelle Angleterre bien décidés à ne pas laisser inaperçu un événement de cette importance. Ces célébrations coïncideront avec le Washington Day qui est chomé aux Etats-Unis, ce qui permettra aux raquetteurs de la République voisine d'affluer dans notre ville.

Voici le programme des fêtes qui a été approuvé par les Unions Américaines et Canadienne de Raquetteurs lors de l'assemblée annuelle des directeurs tenue à Québec en octobre dernier.

Samedi matin, le 22 février. — Arrivée des trains spéciaux des états du Maine et du New Hampshire, de la province d'Ontario, de Montréal et de Québec.

A 10:30 a.m. — Réception à l'Hôtel de Ville et présentation des chefs de la ville aux présidents des Unions Canadienne et Américaine.

2 hres, p.m. — Marathon de trois milles, entre Lennoxville et Sherbrooke. Arrivée aux quartiers-généraux du club.

4 hres, p.m. — Les raquetteurs et les visiteurs sont invités à visiter toutes les parties de la ville et à rencontrer leurs parents et leurs amis.

7:30 hres, p.m. — Rassemblement au marché Lansdowne de tous les clubs et départ d'une parade aux flambeaux pour l'Arena où un vaste programme sportif est organisé pour la circonstance.

DIMANCHE, 23 FEVRIER

10 hres, a.m. — Rassemblement de tous les clubs au marché Lansdowne pour la parade à l'église.

12 hres, a.m. — Banquet pour les officiers des deux unions, canadienne et américaine.

2 hres, p.m. — Course en raquettes sur la rivière Magog en face de la rue Esplanade. Réception au chalet du Président.

7 hres, p.m. — Départ des trains spéciaux.

BOB GOODWIN VAINQUEUR

(Presse Associée)
FORT LAUDERDALE, Fla., 24. — Bob Goodwin, 171, de Daytona Beach, bat Babe Childers, 173, Laurel, Miss., 109.

FARGO, N.D., 24. — Evedette Rightmire, 125½, de Sioux City, Iowa, bat Paul Lee, 125½, d'Indianapolis, 109.

STRICTEMENT A L'EPREUVE DE FEU



À Québec on descend à

L'HÔTEL ST-ROCH

Taux à partir de \$1.50

Au cœur même de la ville et du district commercial.

230, rue Saint Joseph

15, place Jacques Cartier

250 chambres

Hautement recommandé

Lieutenant-colonel Oscar GILBERT

Propriétaire.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.

WINDSOR-EST 24. — Le club de hockey "Windsor Q. L." a tenu une assemblée dans le but de former un nouveau comité. Le club aura, à l'avenir, l'exécuteur suivant: président, A. Morin; vice-président, J. Henderson; gérant, Herman Conley; secrétaire, J. Gagné. Le club aimerait rencontrer tout club junior s'adresser à M. Julien Gagné, C. F. 323, Windsor-Est.



M. J. O. FORTIER, vice-président du club Tuque Rouge et directeur de l'Union Canadienne des Raquetteurs, l'âme dirigeante des fêtes qui marqueront le mois prochain le jubilé d'or du Tuque Rouge.

LE HOCKEY A COATICOOK

Détails de la partie Windsor Mills - Coaticook dont nous publions le résultat lundi.

COATICOOK, 24. — Windsor Mills a rendu sa première visite de la saison à notre équipe, et comme il fallait s'y attendre par le résultat de la première partie jouée à Windsor, ces deux équipes se sont livrées une lutte corse, sans parvenir, après 70 minutes de jeu à faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre, le pointage était de 2 à 2.

Une foule nombreuse a assisté à cette 2e joute locale, de la ligue de la Vallée du St-François, laquelle fut serrée à l'extrême et des plus intéressantes.

Les visiteurs dominèrent légèrement le jeu dans la 1ère période sans toutefois réussir à compter et ce fut Letourneau qui, sur une passe de par Rice et Cayer, repoussa une quantité d'attaques. Une attaque bien dirigée par Alcide Frenette et Couture permit au 1er de compter le 1er point de son équipe après 3 minutes de jeu. Cinq minutes plus tard, Archambault réussit le plus bel exploit de la partie alors qu'il contournait les buts de Longpré et logeait la rondelle dans le coin du filet pour redonner l'avantage aux siens par 2 à 1.

La période finale était à moitié terminée et tout annonçait une victoire des locaux lorsque Coppel se fit surprendre par un rapide lancer de Landry, à la ligne bleue, qui vit la rondelle pénétrer dans ses filets. Aucune équipe ne put réussir à compter de nouveau durant la balance de la joute, les joueurs locaux perdant de joies chances par trop d'anxiété.

Archambault fut le joueur le plus effectif sur la glace pendant que Desmeules réussit à briser plusieurs attaques avec son "poke check". Pour les visiteurs Bobby Morey fut le plus en évidence.

ALIGNEMENTS
Windsor: Longpré, buts; Rice et Cayer, défense; Morey, centre; Couture et Frenette, ailes; Healey, Gauthier, Dubois, Landry, Frenette, A. Costello, subs.

COATICOOK: Coppel, buts; Audet, Longpré et Lefebvre, défenses; Breault, centre; D. Archambault et Letourneau, ailes; Caron, Desmeules, Hurd, L. Archambault, subs.

SOMMAIRE
1 - Coaticook - Letourneau (Archambault) 2:30
Punitions: - Cayer, Couture, Long, Morey, Breault.

2e période
2 - Windsor - Frenette Alc. (Couture) 5:28
3 - Coaticook - Archambault 10:48

3e période
4 - Windsor - Landry 10:30
Punitions: - Costello, Audet, Cayer.

Période supplémentaire
(Pas de point)
Arbitres: - O. A. Towne et R. R. Fréchette M. V.

Aux temps préhistoriques les annonces étaient rares. Les habitants d'alors, vivant dans les antres des montagnes, apprenant, pourtant, à lire et à connaître le progrès, jusqu'à ce que petit-à-petit, ils en arrivèrent à la civilisation moderne. Lisez les annonces vous leur devez beaucoup de reconnaissance.

Les Maple Leafs subissent leur 6ème défaite de la saison en huit parties

Les Leafs sont sur un pied d'égalité avec les Canadiens, en 3ème position. — Les Canadiens et le Chicago annulent par 1 à 1 à Montréal. — Charlie Conacher n'a pas joué. — La lutte dans la division canadienne est la plus corse dans l'histoire de la N. H. L.

(Presse Canadienne)

S'il y a déjà eu une lutte plus corse que celle qui a lieu actuellement dans la division canadienne de la N.H.L., les amateurs de hockey voudraient bien trouver les documents qui puissent le prouver. A la suite des rencontres d'hier soir, il n'y a que trois points séparant le premier club du dernier, situation sans précédent permettant à un club de sauter de la dernière position à la première en deux parties.

Avec la moitié de la saison terminée, les équipes sont pratiquement où elles étaient quand elles ont débuté en novembre dernier. On ignore tout à fait lequel des quatre clubs sera éliminé du tournoi par la coupe Stanley.

Les Leafs de Toronto, à deux points seulement de la queue et glissant régulièrement depuis le premier de l'An, ont compliqué la situation en perdant dans une période supplémentaire, hier, aux mains des Américains de New-York.

L'équipe de Conny Smythe aurait dû nouveau se faire l'avantage en avant de Merions s'ils avaient gagné, mais les Américains de Red Dutton ont gagné par 3-2 sur le but de Joe Jerwa et ont égalisé avec les Canadiens, qui ont annulé par 1 à 1 avec le Chicago, à Montréal, pour le 2e point.

Les Red Wings de Detroit ont bien dans la section américaine. Ils ont pris un avantage de 3 points sur le Chicago en battant les Rangers de New-York par 4 à 2, à Detroit. 7 points séparent les Red Wings des Bruins de Boston qui sont à la queue.

Joignant sans Charlie Conacher, qui est blessé, les Leafs ont perdu leur 6e partie cette année après avoir eu un avantage de 2 buts sur les Américains. En 6 joutes, ils en ont gagné une et annulé une autre. Les Leafs et les Bruins ont donc accumulé 1 point chacun.

Joe Jerwa a participé au but de Thoms, passant à l'aller de Toronto sur une erreur alors qu'il essayait de briser la passe de Red Horner. Il s'est racheté 28 secondes plus tard en prenant la passe d'Art Chapman pour rentrer le premier but des Américains puis il est devenu le héros de la joute avec son point après que celui d'Eddie Wiseman ait nécessité une période supplémentaire.

Une punition pour Art Lesieur a payé le chemin pour le premier point de la rencontre Chicago-Canadiens. Tommy Cook, qui est devenu père pour la 1ère fois hier, ayant score lors d'une attaque en masse sur des passes de Doc Romnes et Johnnie Gottselig et Mush March.

Tout cela est arrivé à la 10e minute de la 2e période et les Canadiens n'ont pu égaliser les points jusqu'à ce que Armand Mondou fasse une passe à Paul Haynes après 4 minutes de la 3e période. Will Cude, gardien de buts des Canadiens, n'a eu que 20 lancers à arrêter comparé à 29 pour Mike Karakas dans le

PROTECTION AU PRODUCTEUR DE LAIT ET CREME

Résolutions adoptées à la conférence des commissions de l'industrie laitière.

MONTREAL, 24. — Les commissions de l'industrie laitière au Canada ont adopté diverses résolutions dont les suivantes: "La conférence considère sérieusement à améliorer les conditions du producteur de lait qui livre aux crémiers et aux fabricants de fromage dont la majorité sont des fermiers. Nous espérons en venir à une conclusion avant la clôture du congrès."

De plus, la conférence a recommandé qu'un comité de trois soit nommé pour étudier la question du coût de production et de distribution du lait en vue de sauvegarder les meilleurs intérêts des consommateurs.

Le comité fut nommé et il devra soumettre à toutes les commissions de l'industrie laitière des provinces du Canada le rapport de ses conclusions.

La conférence a été d'avis également que le coût de la production du lait reçoit la même considération que la distribution du lait de même que le coût actuel d'exploitation.

SEPULTURE DE ROMA BLOUIN

A St-Isidore d'Auckland.

(Spécial à la "Tribune")

ST-ISIDORE D'AUCLAND. — M. et Mme S. Blouin ont perdu leur garçonnet Roma, âgé de cinq ans et demi, décédé après une courte maladie.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en l'église paroissiale.

Le deuil était conduit par M. Clément Blouin, frère du défunt. Les pèrains étaient: Hervé et Laurence Blouin, frères, André Perron, cousin du défunt, et Omer Levesque.

Suivaient le cortège: M. S. Blouin, père du défunt, Mme Thomas Perron, grand-mère maternelle, Rose Eva et Gabrielle Blouin, ses sœurs, M. et Mme Alpha Perron, Théophile Perron, Philippe Perron, oncles et tante maternelle et une foule nombreuse.

Les matériaux employés pour les conserves de fruits et de légumes au Canada, en 1934, ont une valeur totale de \$20,466,907; ils comprenaient les quantités suivantes:

PRENEZ GARDE AU RHUME "ORDINAIRE"!

Nous Sommes aux Jours les Plus Dangereux Pour Attraper le Rhume!

L'Important, C'Est le Bon Traitement

Combien de fois avez-vous vu en un rhume aujourd'hui et quelque chose de pire demain?

C'est le plus grand danger d'un "rhume ordinaire". Il est facile à attraper, mais difficile de s'en débarrasser.

Si vous le traitez sérieusement, essayez de le combattre sans perdre les précautions nécessaires pour le chasser directement de votre organisme, vous vous éviterez des complications.

Les statistiques démontrent que la moyenne des gens perdent 19 jours de travail par année, à cause des rhumes. C'est payer pas mal cher pour le rhume.

Attention!

Si vous avez quelque chose qui vous devez surveiller c'est le "rhume ordinaire". Tous les hygiénistes le recommandent aussi.

Ne vous mourez pas d'un rhume. Si vous êtes enrhumé, ne restez pas en lit. Prenez un traitement sérieux.

Commencez à prendre immédiatement les pastilles, deux chaque fois. D'ordinaire, si on le prend promptement, GROVES LAXATIVE BROMO QUININE enrayera un rhume dans 24 heures, et c'est là le résultat que vous désirez!

Toutes les pharmacies vendent la GROVES LAXATIVE BROMO QUININE. Quand vous le demandez, insistez pour avoir ce que vous demandez. Les quelques sous qu'il coûte vous épargneront peut-être beaucoup d'angoisses.

Quadruple Effet

Avant tout, Groves Laxative Bromo Quinine est spécialement une pastille contre le rhume. Il n'a qu'un seul objet.

PROGRAMME DES DAMES FERMIERES A CHARTIERVILLE

Pour l'année 1936.

(Spécial à la "Tribune")

CHARTIERVILLE. — A une assemblée des dames du Cercle des Fermières, le programme d'activités suivant a été préparé pour la nouvelle année:

Les assemblées se tiendront tous les 2e mercredi du mois, à 7:30 h. du soir.

Février: Les démonstrations seront données par Mmes Théophile Lallier, un manteau de fillette; Roméo Gervais, tricot de laine domestique; Mlle Fernande Leclerc, gilet tricoté; Marie-Pauline Polisson, robe d'enfant; Mme Isidore Duranieu, recette; Mlle Marg-Marie Blanchette, recette.

Avril: Mmes Willie Blanchette, tissu au métier; Philias Lauzon, robe refaite avec matériel usagé; Léo P. Cadorelle, démonstration de couture; Arthur Lamoureux, tricot domestique; Adéolide Blanchette, recette; Mlle Marie-Pauline Polisson, recette.

Mai: Mmes Isidore Duranieu, un cousin de laine; Delphis Lallier, une paire de bas; Charles Laflamme, un tablier; Wilfrid Gervais, couverture tissée; Odilon Chaillet, salopette d'enfant; Théophile Tavernier, recette de gâteau.

Octobre: Mmes Alfred Bourgault, démonstration de Couture; Clotilde Leclerc, rideau brodé; Léopold Lallier, ouvrage au fil tiré; Arthur Guay, manteau d'enfant refait; Rosaire Baillargeon, recette; Cléophas Pratte, recette.

M. Alphonse Polisson est de retour de l'hôpital de Sherbrooke, où il a subi une opération.

M. Georges Lamy est de retour de Bellecombe.

M. et Mme Joseph Boutin, de La Patrie, ont visité des amis.

M. Ferdinand Guertin, s'est rendu à Québec pour affaires.

M. et Mme Alfred Bourgault sont allés visiter des parents à Sherbrooke.

Mme T. Ricard, de La Patrie, a visité Mme Philias Lauzon et M. Onésime Lauzon.

Les 442,629,236 livres de légumes frais; 127,272,334 livres de fruits frais; 48,950,424 livres de sucre et 1,536,466 livres d'arachides. Cette industrie comprend les établissements qui occupent des conserves des produits égarés et des confitures de fruits et de légumes, ainsi que ceux qui fabriquent du vinaigre, du cidre, des cornichons, du catsup, et des sauces.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

Les nouvelles polices, entièrement souscrites, se sont totalisées à \$12,891,594.00 pour l'année 1935, soit une augmentation de 38 pour cent sur le total de 1934. Le total des assurances en vigueur à la fin de 1935 s'élevait à \$92,313,319.48, soit une augmentation de \$3,238,583.13 pour l'année, ou un gain de 3.6 pour cent.

Le revenu total pour l'année a été de \$3,696,457.88. De cette somme, \$2,616,654.02 représentent le revenu net des primes. Durant l'année, les paiements aux assurés ont été de \$2,114,521.57, dont 70% aux assurés vivants et 24% aux bénéficiaires, pour décès.

Le gain réalisé à l'actif porte l'actif total à \$20,167,180.09, le plus fort des années de la compagnie, et se répartit comme suit: 19,655, en premières hypothèques sur propriétés améliorées; 53,355, en obligations et débiteurs; 19,305, en prêts sur les polices de la compagnie; 5,975, en immeubles, y compris l'édifice du siège social; 1,245, en actions privilégiées et ordinaires; 495, en espèces, et 1,245, en intérêts sur placements. Il est intéressant de souligner que 51,685 des placements en obligations de la Compagnie sont des obligations du Dominion ou des provinces du Canada.

M. A. C. Galbraith, gérant général de l'Excelsior Life Insurance Company, a présenté le 46e rapport annuel à l'Assemblée annuelle de sa compagnie.

PROGRES DE L'EXCELSIOR LIFE EN 1935

Près de 13 millions de nouvelles polices, soit 38% de plus qu'en 1934. — Le progrès a été uniforme dans toutes les provinces. — L'actif est porté à \$20,167,180.

Le 46e rapport annuel de l'Excelsior Life Insurance Company, présenté à l'Assemblée annuelle, cette semaine, par le président, M. Alex. Fasken, C.R., est des plus encourageants et accuse un progrès marquant.

Le surplus propre à l'exercice 1935 s'élève à \$2,827,480. "Résultat excellent", disent les administrateurs dans leur rapport, "si l'on tient compte des intérêts auxquels il est possible de faire des placements en ce moment". Le surplus total au 31 décembre 1935 est de \$7,805,066, dont \$3,398,440, à savoir \$401,283 de plus qu'en 1934, se compose de surplus libre et non alloué aux assurés et disponible pour éventualités.

Pendant l'exercice nous avons payé aux assurés et à leurs bénéficiaires la somme importante de \$12,368,489, dont \$2,657,623 à la suite de décès et \$1,485,454 arrivés à échéance. Les dividendes payés aux assurés se sont élevés à \$2,123,075. Il y a eu moins de rachats, car ceux-ci se sont élevés à \$550,352 de moins qu'en 1934.

Les nouvelles assurances et les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les réserves afférentes aux obligations de la Compagnie à l'égard des polices en vigueur, et calculées suivant les exigences statutaires du Gouvernement du Dominion, se chiffrent à \$27,930. Ces réserves et les autres obligations, déduites, le bilan montre un surplus de \$680,282, comme sécurité additionnelle aux détenteurs de polices.

L'actif total au 31 décembre 1935, calculé à la valeur actuelle des placements, est de \$20,167,180, en augmentation de \$308,469.

Les manufacturiers se plaignent du coût croissant des secours

Les travailleurs de 18 à 65 ans font vivre le reste de la population, déclare le président Morden qui craint que l'augmentation des frais d'assistance n'entraîne une hausse du coût des produits, qui ainsi ne pourront faire face à la concurrence étrangère.

(Presse Canadienne).
HAMILTON, Ont. 24. — Les personnes âgées de 18 ans à 65, qui exercent un travail rémunéré au Canada, sont obligées, en plus de subvenir à leurs propres besoins, de supporter tous les vieillards, les jeunes, les malades et impotents, les chômeurs et ceux qui pourraient travailler, a déclaré aujourd'hui W. S. Morden, C. R., dans son discours présidentiel à l'assemblée de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

M. Morden discutait alors le fardeau croissant des taxes comme une nuisance au développement industriel. "On parle beaucoup du coût des secours, pour expliquer l'augmentation des taxes", dit-il, "mais à la vérité nous ne sommes pas encore commencés à payer le coût des secours, attendu que les nouveaux impôts des gouvernements dépassent le montant dépensé pour les secours."

M. Morden a fait alors remarquer que le reste de la population est soutenu par les revenus des personnes de 18 ans à 65 ans qui travaillent.

"L'ancienne théorie démocratique que les taxes frappent les riches devient absurde dans les conditions modernes. Car il va sans

dire, en fin de compte, que la plupart des taxes sont payées par les citoyens du pays en général, directement ou indirectement, sous forme d'impôt sur le revenu, taxes foncières, taxes de vente, taxes d'accise, frais de licences et permis, taxes sur la gazoline, taxes sur les divertissements, et toutes les autres formes d'impôt", dit M. Morden.

Une législation mal avisée peut nuire dangereusement à l'industrie canadienne, dit-il. Une semaine de travail plus courte, le salaire minimum, l'assurance-chômage, les compensations pour accidents du travail, les pensions de vieillesse, l'assurance-santé, "quelques désirs ou recommandations qu'elles soient, doivent se payer, en fin de compte, dans le coût des produits. Si le coût de nos produits est haussé par de semblables dépenses au point qu'il est hors de proportion avec les revenus de notre population rurale, ou que nous ne pouvons subvenir à la concurrence sur nos propres marchés contre les produits des autres pays, ou sur les marchés extérieurs, de quelle manière nos manufactures pourront-elles continuer de fonctionner?" s'est demandé M. Morden.

Une inflation probable aux Etats-Unis à cause du bon marché monétaire.

(Presse Canadienne).
NEW-YORK, 24. — Le dollar canadien, la livre anglaise et les monnaies du bloc-or ont monté brusquement contre les fonds américains à l'ouverture, active du marché du change étranger, ce matin.

Les fonds du Dominion ont monté de 5-8 de 100 cent, soit un chiffre qui n'a pas été atteint depuis le printemps dernier. La livre sterling a touché \$5.00 pour la première fois depuis 1934 alors qu'elle a gagné 1-2 sous depuis la fermeture hier.

Wall Street attribue la vente de monnaie américaine à des rumeurs, nées par les officiers du gouvernement de Washington, disant que le gouvernement américain se proposait de prendre de nouvelles mesures monétaires, comprenant l'or ou l'argent, les craintes d'une inflation possible aux Etats-Unis en rapport avec le paiement du boni aux vétérans de la guerre est aussi un facteur, dit-on.

Voici comment se répartissent les ventes de police d'assurance ordinaire dans les provinces canadiennes et à Terre-Neuve pour l'année écoulée d'après les chiffres fournis par l'office plus haut mentionné:

Colombie Britannique	\$26,951,000
Alberta	14,970,000
Saskatchewan	13,163,000
Manitoba	12,548,000
Ontario	161,316,000
Québec	106,653,000
Nouveau Brunswick	9,096,000
Nouvelle Ecosse	13,595,000
Ile du Prince Edouard	1,245,000
Terre-Neuve	3,427,000
Total	\$369,384,000

Voici un tableau pour le mois de décembre:

Colombie Britannique	\$ 3,055,000
Alberta	1,770,000
Saskatchewan	1,476,000
Manitoba	1,749,000
Ontario	15,487,000
Québec	9,836,000
Nouveau Brunswick	1,046,000
Nouvelle Ecosse	1,349,000
Ile du Prince Edouard	166,000
Terre-Neuve	416,000
Total	\$ 36,550,000

Le prix de la vie au Canada a continué de hausser graduellement durant 1935. Il est passé de 78.9 en décembre 1934 à 80.2 un an après. Le bas-fond durant la période de crise avait été atteint en juin 1933 avec 76.6. Le renchérissement de la vie durant les derniers trois ans par rapport au relèvement des produits primaires n'a pas été aussi élevé qu'en bon nombre d'autres pays.

Il va sans dire que c'est la hausse des vitres qui s'est fait sentir le plus. Les viandes fraîches, le saindoux, le beurre et les pommes de terre ont renchéri d'une façon assez marquée, alors que le prix, les pruneaux, le sucre, le thé et le café ont baissé légèrement. La houille, le coke et le bois de chauffage ont baissé. Les loyers n'ont enregistré presque aucun changement. Après avoir baissé quelque peu durant le 1er semestre de l'année le vêtement a haussé.

Le froid diminue la production.

Les prix de gros des oeufs et du beurre sur le marché de Sherbrooke sont au fixe depuis plusieurs jours. Le froid a diminué la production et la tempête a presque totalement arrêté les arrivages. Le beurre reste également au même prix.

Voici les prix de ce matin:

Oeufs:	
A 1 gros	37
A 1 moyen	33
A 1 poulette	30
A 1 gros	32
A 1 moyen	30
A 1 poulette	28
Beurre pasteurisé No 1	27

Nickel et Noranda atteignent un maximum depuis plus de 5 ans

MONTREAL FORT ACTIF

Une vague d'achats déferle sur le marché.

(Presse Canadienne).
MONTREAL, 24. — Une vague d'achats a fait atteindre de nouveaux maxima aux métaux à l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin, et a fait monter les autres valeurs. International Nickel a 48 5-8 et Noranda à 49 1-2 ont touché un maximum pour plus de 5 ans avec des gains par fractions. Royal Bank a gagné un point et Steel of Canada, Hollinger Mines, B. C. Power et Canadian Traction ont gagné des fractions.

WALL STREET MONTE ENCORE

L'or et l'argent sont en demande.

(Presse Associée).
NEW YORK, 24. — Les valeurs ont continué de monter à l'ouverture de la Bourse de New York, ce matin. L'or et l'argent étaient encore en demande vu les rumeurs d'inflation. U. S. Smelting, Howe Sound, McIntyre Porcupine, Cerro de Pasco, Du Pont, Douglas, Santa Fe, Alaska Juneau, American Smelting, General Electric, General Motors et d'autres ont gagné des fractions à plus d'un point.

Les revues en fin de semaine se montrent plus optimistes sur les affaires en général, bien que "Dun et Bradstreet" trouve que les conditions extraordinaires de la température ont affecté le commerce du détail. On dit que dans tout le pays les ventes se maintiennent de 3 à 6 pour cent au-dessus du total de la même période l'an dernier. Dans les villes le gain est entre 7 et 10 pour cent. La revue ajoute que les demandes chez les marchands de gros sont satisfaisantes.

Une découverte à l'Université de l'Illinois.

URBANA, Ill. — Pour la première fois, des nerfs ont été partagés et remis en place ensemble, comme de la soie artificielle, a-t-on annoncé, à l'Université de l'Illinois.

La manière de les remettre en place a été décrite aujourd'hui, comme étant similaire à celle employée pour le tissage du rayon, dans les manufactures. L'expérience fut exécutée dans les laboratoires du rayon X par le Dr George L. Clark, chimiste de réputation internationale, qui a démontré que les nerfs étaient d'amusantes plaques chimiques organisées.

"Les nerfs sont de minuscules tubes", dit-il, "composés de deux parties: un étui extérieur, et un fluide intérieur. Le fluide, substance semblable au blanc d'oeuf, forme la ligne de transmission par laquelle les impulsions sont traduites. Il est composé d'une longue chaîne d'atomes de protéine."

Le Dr Clark a aussi expliqué que l'étui agit comme un condensateur électrique de la substance intérieure, transformant les inflexions données par le courant électrique du fluide en réactions chimiques.

"La découverte de la fonction de l'étui extérieur des nerfs est d'importance primordiale", a ajouté le chimiste, "car elle facilitera la connaissance des maladies nerveuses."

— Les expéditions de conserves de tomates et de produits de tomates du Canada sur la Grande-Bretagne ont encore augmenté pendant les neuf mois en 1935. Les chiffres complets pour toute l'année feront un total impressionnant.

— Le roi George VIII a été proclamé roi dans toute la Grande-Bretagne. L'«Irish Times» dit que vu que la situation n'est plus la même dans l'Etat Libre d'Irlande, il est tout probable que le pays n'observera pas de cérémonie officielle lorsque le roi George V aura succédé au Trône.

Donald Buckley est le Gouverneur Général depuis 1932. Il existe beaucoup de controverse quant à savoir s'il sera légalement nécessaire d'assembler de nouveau le Gouverneur Général.

Reine-mère
LONDRES, Angl., 24. — Le roi Edouard VIII a été désigné, aujourd'hui sa mère veuve, la reine Marie, sous le nom de "reine-mère", mettant fin à une controverse au sujet du titre qu'elle devait porter. Par un ordre spécial du roi, les prières dans toutes les églises d'Angleterre au service qui sera chanté durant les funérailles de feu le Roi George, mardi prochain, commenceront ainsi: "Nous recommandons à votre bonté paternelle, O Seigneur, Ma-

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

Le père et le fils au collège



En plusieurs occasions, alors que le prince de Galles était un cadet naval au collège d'Osborne, le roi George lui a rendu visite pour l'encourager dans ses études et lui donner des conseils. On les voit ici photographiés ensemble à l'entrée du collège lors d'une des visites du roi à son fils.

LA COCCUSION EN HONNEUR EN CHINE

La peine de mort sera imposée aux fonctionnaires qui protègent les contrebandiers.

(Presse Canadienne).
CANTON, Chine, 24. — "Parce que la corruption et la contrebande règnent dans cette province, le conseil politique du sud-ouest a décidé d'infliger la peine de mort et d'autres punitions sévères contre les délinquants officiels."

Dorénavant les officiers du revenu qui acceptent de l'argent, protègent les contrebandiers, permettent la contrebande ou dévalent les fonds du gouvernement seront exécutés par strangulation.

Des termes de prison de 10 à 20 ans seront imposés aux fonctionnaires trouvés coupables d'avoir imposé des amendes excessives ou d'avoir donné des permis secrets pour leur propre avantage.

LE GOUVERNEUR VISITE LES MINES DE NORANDA

NORANDA, Qué. — Dans cette ville minière du Nord de la province, le gouverneur-général, Lord Tweedsmuir et sa suite, ont été mis au courant du mécanisme de l'une des principales industries du Dominion.

Lord et Lady Tweedsmuir et leurs enfants, l'hon. Alastair Buchan et Mme B. Fairfax-Lucky, accueillis par les principaux chefs des mines de Noranda, furent reçus par les gérants des mines et leurs épouses, qui avaient organisé une réception. Le gouverneur-général développa ses connaissances déjà si grandes sur le Canada en causant avec des hommes dont l'expérience et les décisions ont souvent joué un rôle important dans l'industrie des mines du pays.

Plusieurs des principaux chefs des mines sont des anciens prospecteurs qui furent heureux de relater à Son Excellence les aventures passées de leur métier de chercheurs d'or.

Pendant l'arrêt du train — 10 minutes — à Englehart, le maire William Weeks vint saluer leurs Excellences à bord du convoi, et sollicita du gouverneur-général, un autographe. Celui-ci sourit lorsqu'il reconnut un de ses ouvrages, et apporta sa signature sur l'une des pages du volume.

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

FLANDIN, MINISTRE...

(Suite de la page 1)
COMMERCES: Georges Bonnet.
COMMUNICATIONS: Georges Mandel.
TRAVAUX PUBLICS: Camille Chautemps.
INSTRUCTION PUBLIQUE: Henri Gurnut.
AGRICULTURE: Paul Thellier.
COLONIES: Jacques Stern.
TRAVAIL: Ludovic-Oscar Frossard.
PENSIONS: René Besse.
MARINE MARCHANDE: Louis de Chappedelaine.
SANTÉ PUBLIQUE: Louis Nicol.

Le sénateur Sarraut, vétérinaire du parti radical-socialiste, fut premier ministre pendant un mois en 1933 et administrateur des colonies.

La formation du cabinet Sarraut met fin à la crise précipitée par la démission du premier ministre Laval, lequel avait abandonné le pouvoir à cause de la défection du parti radical-socialiste et la démission de cinq ministres radicaux de son cabinet, dirigés par Edouard Herriot.

Avant l'acceptation de M. Sarraut, MM. Laval, Herriot et Yvon Delbos, leader parlementaire des radicaux-socialistes, avaient décliné l'invitation du président Lebrun à former le nouveau gouvernement.

M. Sarraut est un membre de l'aile droite du parti radical-socialiste, et il appartient à la gauche démocratique du Sénat, en tant que sénateur de l'Aude.

UN MILLION DE SUJETS...

(Suite de la page 1)
posée surtout de jeunes garçons et de jeunes filles qui travaillent, avaient stationné dans le vent et la pluie froide, durant la nuit, afin de pouvoir apercevoir le roi défunt exposé en chapelle ardente, et arriver à leur ouvrage à l'heure, ce matin.

Sept femmes, parmi les premières qui parvinrent à pénétrer dans Westminster, perdirent connaissance et durent être transportées à un hôpital voisin.

"Une des raisons pour laquelle j'ai senti que je devais être la première à aller rendre hommage au roi", dit l'une d'elles, "c'est que je suis pertinemment comblée il était venu outre-mer."

(Cable à la P. C.)
DUBLIN, 24. — Le règne de l'incertitude dans l'Etat Libre d'Irlande au sujet de la proclamation du roi Edouard VIII comme successeur du Trône.

Jusqu'ici, aucune déclaration officielle n'a été faite, bien qu'Edouard VIII ait été proclamé roi dans toute la Grande-Bretagne.

La situation n'est plus la même dans l'Etat Libre d'Irlande, il est tout probable que le pays n'observera pas de cérémonie officielle lorsque le roi George V aura succédé au Trône.

Donald Buckley est le Gouverneur Général depuis 1932. Il existe beaucoup de controverse quant à savoir s'il sera légalement nécessaire d'assembler de nouveau le Gouverneur Général.

Reine-mère
LONDRES, Angl., 24. — Le roi Edouard VIII a été désigné, aujourd'hui sa mère veuve, la reine Marie, sous le nom de "reine-mère", mettant fin à une controverse au sujet du titre qu'elle devait porter. Par un ordre spécial du roi, les prières dans toutes les églises d'Angleterre au service qui sera chanté durant les funérailles de feu le Roi George, mardi prochain, commenceront ainsi: "Nous recommandons à votre bonté paternelle, O Seigneur, Ma-

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

— Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé; et 1,467 gallons de lait frais.

— Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

Pas de sympathies

GLASGOW, 24. — Treize échevins de la gauche du conseil de ville de Glasgow ont voté aujourd'hui contre une résolution de sympathie et de loyauté à l'adresse du roi Edouard VIII.

La résolution fut adoptée, cependant, par un vote de 57 à 13, après le chef de la gauche eut appelé la royauté "la base du capitalisme".

En Afrique-Sud
LE CAP, Afrique du Sud, 24. — Le parti républicain de l'opposition, composé de 19 députés, s'est levé paisiblement et a quitté la Chambre législative, aujourd'hui, lorsque le premier ministre J. B. M. Hertzog proposait une adresse de félicitations au roi Edouard VIII, à l'occasion de son accession au Trône.

Une résolution, assurant le roi de la loyauté de l'Afrique du Sud, fut alors adoptée sans opposition. Le chef républicain Mala avait auparavant appuyé une résolution pour transmettre les condoléances du Parlement à la reine Mary.

Délégation du Soviet
MOSCOW, 24. — La U. R. S. S. enverra des députés aux funérailles du roi George V. Ce sera la première fois que l'Union soviétique envoie des représentants aux funérailles d'un souverain étranger.

Mikhail Kalinin, président du comité exécutif central, a envoyé un télégramme de sympathies à la reine Mary. Un message semblable a été envoyé au premier ministre Baldwin par Valcheslav Molotov, président du conseil des commissaires du peuple.

LE TRAIN DU QUEBEC...

(Suite de la page 3)
ce et plus de neige.

La tempête semble avoir passé sa fureur sur la Nouvelle-Angleterre, New York et le New Jersey, mais le mercure est encore sous zéro dans les états du nord-central et du "midwest".

Les incendies ont causé des centaines de millions de dollars de dommages à la propriété.

International Falls, sur la frontière entre le Minnesota et le Canada, a encore établi le record du froid pour tous les Etats-Unis, hier, avec une température de 36 degrés au-dessous de zéro.

PORT FRANKS, Ont. 24. — Dénormes bancs de neige ont isolé ce petit village de l'ouest de l'Ontario, et aujourd'hui ses 60 habitants sont menacés de souffrir de la faim.

Ce petit hameau, situé à 45 milles du nord-est de Sarnia, sur le lac Huron, ne peut plus communiquer ni par train ni par camion avec l'extérieur depuis lundi. Les vivres étaient épuisés hier soir, et un appel au secours a été envoyé à Toronto.

Aujourd'hui, le village manque de pain et les camions sont impuissants à franchir les bancs de neige de six pieds qui bloquent la route de Thedford, à six milles de distance. Dans le seul magasin de la ville, il ne reste qu'une petite quantité de vivres en conserve.

La charrie à neige de Port Frank s'est brisée en forçant dans les bancs de neige mais on espère que la charrie du département de la voirie de l'Ontario pourra atteindre le village avant la tombée de la nuit.

Il n'y a pas de médecin à Port Frank et les soins médicaux les plus rapprochés ne peuvent venir que de Thedford.

DÉCÈS

J. H. JALBERT
BILODEAU. — Les funérailles de Mme Albini Bilodeau née Louisiane Fleury, décédée à l'âge de 34 ans, auront lieu samedi, le 25 janvier 1936. Le convoi funéraire quittera le salon mortuaire J. H. Jalbert 20 rue Windsor à 8 heures, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth de North Hatley. Service à 9 h. 27-28.

taines de milliers de dollars de dommages à la propriété.

International Falls, sur la frontière entre le Minnesota et le Canada, a encore établi le record du froid pour tous les Etats-Unis, hier, avec une température de 36 degrés au-dessous de zéro.

PORT FRANKS, Ont. 24. — Dénormes bancs de neige ont isolé ce petit village de l'ouest de l'Ontario, et aujourd'hui ses 60 habitants sont menacés de souffrir de la faim.

Ce petit hameau, situé à 45 milles du nord-est de Sarnia, sur le lac Huron, ne peut plus communiquer ni par train ni par camion avec l'extérieur depuis lundi. Les vivres étaient épuisés hier soir, et un appel au secours a été envoyé à Toronto.

Aujourd'hui, le village manque de pain et les camions sont impuissants à franchir les bancs de neige de six pieds qui bloquent la route de Thedford, à six milles de distance. Dans le seul magasin de la ville, il ne reste qu'une petite quantité de vivres en conserve.

La charrie à neige de Port Frank s'est brisée en forçant dans les bancs de neige mais on espère que la charrie du département de la voirie de l'Ontario pourra atteindre le village avant la tombée de la nuit.

Il n'y a pas de médecin à Port Frank et les soins médicaux les plus rapprochés ne peuvent venir que de Thedford.

46e RAPPORT ANNUEL 1935 Accuse Un Progrès Marquant pour l'Excelsior Life

MALGRE qu'elle ne fasse affaires qu'au Canada (mais avec 42 Succursales et Agences de Sydney à Victoria), l'Excelsior Life Insurance Company vient de terminer une excellente année, et son rapport pour 1935 reflète une amélioration encore plus sensible dans la situation commerciale du Canada et l'excellent résultat de la politique optimiste et progressive de cette Solide Compagnie Canadienne. Jetez un coup d'oeil sur les chiffres suivants:

Les Nouvelles Polices Dépassent de 38% le Total de 1934 (Polices Payées)	Le Total d'Assurances s'Est Accru à \$92,313,319.48 Au 31 décembre 1935.
Gain Portant l'Actif à \$20,167,180.69 le plus élevé des annales de la Compagnie	Payements aux Assurés Durant 1935, total de \$2,114,521.57 76% aux Assurés vivants

POLICES EN VEDETTE POUR 1936!
La "PENSION PERSONNELLE" (Revenu à la Retraite) et la "POLICE DE REVENU FAMILIAL" — toutes deux en "unités" et à bas prix.

The EXCELSIOR LIFE
ALEX. FASKEN, C.R., Président.
A. G. GALBRAITH, Gérant Général.
Pour renseignements, consultez
C. LAROSE, Gérant de Succursale
Edifice Québec Central, 89 Wellington N
Téléphones: Bureau 1321. Rés. 3424-M

UNE SOLIDE COMPAGNIE CANADIENNE

NEIGE — GLACE
Nous enlevons la neige et la glace sur les toits.
Nous fournissons les accessoires et notre personnel est assuré.
Téléphone 291
A. R. Wilson, Ltd.
13, rue Frontenac, Sherbrooke.

OEUF ET BEURRE A SHERBROOKE
Le froid diminue la production.
Les prix de gros des oeufs et du beurre sur le marché de Sherbrooke sont au fixe depuis plusieurs jours. Le froid a diminué la production et la tempête a presque totalement arrêté les arrivages. Le beurre reste également au même prix.
Voici les prix de ce matin:
Oeufs:
A 1 gros 37
A 1 moyen 33
A 1 poulette 30
A 1 gros 32
A 1 moyen 30
A 1 poulette 28
Beurre pasteurisé No 1 27

Les Aventures de Tit Jean l'Aviateur
Ce portrait va allumer la fusée qui fera sauter le coffre! A présent, c'est à vous de vous en aller en même temps!
VOUDRAIT-ON UNE MEILLEURE? Voici votre "meilleure"!
Non — Je suis content de vous voir — Mais quelle est l'idée de vous promener comme ça avec une fusée d'or?
Je vous assure, Monsieur Houdier, qu'il n'y a rien de dangereux dans un seul —
... Et après que Philippe Houdier eut été noté, le lieutenant Martin, par son frère René, de se sauver en canot, sur la rivière.
Et les deux de la princesse Houdier, et son frère René, Mademoiselle Houdier!

La défense commence sa preuve au procès de Béatrice Bernard

Le Dr Rabinowitch soutient que des traces d'arsenic auraient été trouvées au moins dans les cheveux de Chapdelaine, s'il avait succombé à ce poison.

TOUTE UNE JOURNÉE SUR LA SELLETTE

(Suite de la page 7)

—Le bicarbonate de soude va conduire le poison dans tout l'organisme.

—Où jusque dans les cheveux et les os.

Par la Couronne:

—Chez un homme mort ou un vivant?

—Chez un vivant car chez un mort il n'y a pas de circulation sanguine.

—Si l'arsenic se loge dans les cheveux ou les os, va-t-il y demeurer longtemps?

—Oui, seul l'estomac peut rejeter complètement le poison.

—Le lait de magnésie produit-il le même effet que les médicaments que je vous ai montrés tout à l'heure?

—Est-ce une supposition?

—Disons que oui pour un moment.

—Alors il se présente ici une question d'étiquette professionnelle, parce que s'il y a eu du lait de magnésie administré dans le présent cas, j'aimerais donner quelques circonstances atténuantes en faveur des médecins.

Le juge déclare qu'il s'agit d'une question hypothétique.

Le témoin répond alors que le lait de magnésie aurait les mêmes effets sur un individu avant d'absorber de l'arsenic, que le Kal-bis-ma et le Bi-sol-jol. Même chose pour le sirop d'ammonium. Les alcalis rendent l'arsenic soluble et le répandent dans l'organisme.

Le témoin examine ensuite la fiche de Chapdelaine à l'hôpital et déclare que d'après cette fiche, on a donné du Kal-bis-ma 7 fois, du lait de magnésie 2 fois et du sirop d'ammonium 17 fois. Or tous ces médicaments ne pouvaient que répandre l'arsenic dans l'organisme mais les médecins ne soupçonnaient évidemment pas que leur malade souffrait d'empoisonnement par arsenic; ils étaient sous l'impression que le malade était malade d'autre chose.

—Vous voulez dire qu'ils n'auraient pas prescrit ces remèdes?

—Oui.

—Quand vous dites que ces médicaments peuvent dissoudre l'arsenic, est-ce une opinion ou un fait?

—C'est un fait.

—Les médecins n'étaient donc pas sous l'impression que Chapdelaine avait été empoisonné par l'arsenic.

—Evidemment.

La Couronne demande que l'on supprime les "impressions" et le juge déclare que la défense et le témoin veulent uniquement démontrer qu'ils ne blâment pas les médecins qui ont soigné la victime.

—Combien de temps après que le poison a été absorbé, peut-on retracer l'arsenic dans les cheveux?

—Cinquante ans. Les ongles, les cheveux, la peau et la matière blanche du cerveau contiennent une substance qui attire l'arsenic.

—A l'hôpital où vous pratiquiez vous examinez les déjections du malade que vous soupçonnez avoir été empoisonné par l'arsenic?

—Oui.

—Avant l'autopsie, le médecin peut-il avoir une certitude absolue qu'un homme a été empoisonné par l'arsenic?

—Non, surtout si un médecin n'a pas trouvé d'arsenic dans les déjections et il ne peut être sûr de

—Saviez-vous ce qui avait causé sa mort?

—Je l'ai appris le dimanche soir.

—Dans quelles circonstances?

La défense objecte à toute conversation hors de la présence de l'accusée et l'objection est maintenue.

—Le lendemain de la mort, vous avez rencontré l'accusée?

—Oui.

—Vers quelle heure?

—Dans l'avant-midi.

—Où?

—Chez nous.

—Elle était rendue chez vous à la demande de qui?

—A ma demande.

—Par qui l'aviez-vous fait demander?

—Par mon mari.

—Et elle est allée?

—Oui.

—Où était l'accusée dans le temps?

—Elle était chez sa mère.

—A Bishopton?

—Oui.

—Et elle s'est rendue chez vous?

—Oui.

—Pourquoi lui posiez-vous cette question?

—Parce que je l'avais appris de mon mari.

La défense déclare que cette partie de l'interrogatoire est illégale, que les déclarations de Gédéon à sa femme hors de la présence de l'accusée ne peuvent faire partie de la preuve; autrement, elles causent un préjudice à l'accusée. Le président du tribunal déclare que cela ne prouve rien, que cela ne fait que corroborer le mari du témoin qui a été entendu.

—Quand l'avez-vous appris de votre mari?

—Le dimanche de la mort; il était pâle et éméché; il n'a pas même soupé à la maison; il ne faisait qu'entretenir et sortir. Je lui ai demandé ce qu'il avait et il m'a tout raconté. Il m'a dit: "J'ai fait une bêtise et il m'a payé pour".

—Avant cela, est-ce que l'accusée vous avait déjà parlé de son mari?

—Elle disait que ça n'allait pas bien dans le ménage, qu'elle voulait vivre éloignée de lui et voulait

—Dorais me faisait peur, j'étais encoché et j'avais encore cinq petits enfants autour de moi.

—Et Dorais profitait de votre état?

—Je ne sais pas.

—Dans tous les cas, ça s'adonnait bien, d'après ce que je puis voir. N'est-il pas vrai qu'il vous a dit que si vous refusiez de dire comme votre mari, il vous amènerait à Montréal, vous auriez votre bébé à la prison et vous seriez accusée de meurtre involontaire?

—Il m'a dit que j'irais à la prison pour mon enfant.

—Au premier procès, vous avez dit qu'il vous avait parlé d'une accusation de meurtre involontaire?

—Je crois que oui.

—Il sentait la boisson cette fois-là?

—Oui.

—Il vous faisait peur?

—J'avais peur, mais je n'ai pas signé la déclaration rien que de peur de Dorais; mon état était pour quelque chose.

—N'est-il pas vrai que vous avez été malade de la peur que vous avez eue de Dorais?

—Ça se peut.

—Vous n'avez jamais dit qu'il vous ramènerait votre mari si vous disiez comme lui?

—Non. Il m'avait dit avant cela: quand il a arrêté mon mari. Et vous êtes allée à l'hôpital pour votre enfant?

—A Montréal, oui.

—Vous étiez sous garde là?

—J'ai été sous garde trois jours avant mon départ de l'hôpital.

—Dorais ne voulait pas que vous reviez avec votre belle-mère?

—C'est moi qui ne voulais pas partir avec elle et j'en ai parlé à M. Dorais; j'étais assez tannée et j'en avais assez arrachée avec cela.

—C'est Dorais qui vous a ramené à l'enquête?

—Oui, avec M. Gaudreau.

—A l'enquête, vous avez dit que c'était Dorais qui vous avait empêché de revenir de Montréal avec votre belle-mère?

—Oui, je l'avais demandé moi-même; je voulais que cela me soit défendu de revenir avec d'autres; je voulais être seule et à mon aise. Depuis ce temps-là, vous avez confiance en Dorais?

—Parce que c'était un homme de police.

—Communiquez-vous souvent avec lui?

—J'ai communiqué avec lui ne bouche en bouche, au sujet du procès.

—C'est cela que je veux dire. Pendant le témoignage de votre mari, vous l'avez vu Dorais?

—Oui, il est venu faire un tour à la pension avec mon mari; c'est la fois qu'il a pris sa petite brosse.

—La petite brosse de qui?

—De Gédéon.

—Ce n'était pas la première fois que vous voyiez Dorais à Québec?

—C'est la première fois qu'il venait nous voir à la pension.

—Vous êtes positive que le lendemain de la mort de Chapdelaine, l'accusée est allée chez sa mère?

—Oui.

—Vous l'avez fait demander vous-même?

—Oui.

—La lettre, vous l'avez lu vous-même avec votre mari et Veilleux?

—Oui.

—Vous ouvriez les lettres?

—Quand ça adonnait.

—Vous n'avez pas pensé de demander à votre mari ce que cela voulait dire: "Viens, tu sais pourquoi, viens?"

—Non. Pensez-vous que si j'avais soupçonné quelque chose, je lui aurais dit d'y aller?

—Ah non.

—En recevant-vous souvent des lettres de Béatrice?

—Des fois.

—Mais c'était une lettre étrange?

—C'est parce que lui-même n'en savait pas assez long qu'il s'est rendu à East-Angus je suppose.

—Vous ne lui avez pas demandé pourquoi?

—Non. D'ailleurs il lui arrivait souvent d'aller à East-Angus; il vendait du bois et faisait la livraison lui-même.

—En vendait-il à sa belle-sœur?

—C'est déjà arrivé.

—Comme cela, vous n'avez rien supposé?

—Non.

—Vous n'avez jamais dit à Gédéon: "Si tu te décides de lui donner du poison, fais-lui payer cher; demande-lui une couple de cent dollars"?

—Non.

Par la Couronne:

—Après que votre mari eut reçu la lettre, a-t-il mailé une lettre à la boîte?

—Quand il est revenu d'East-Angus, j'avais deux lettres à mailer; je lui ai donné ces lettres et après avoir passé par l'écurie, je lui ai en mailer trois.

—Où étiez-vous?

—Dans la fenêtre.

—Et vous l'avez vu?

—Oui.

Par la défense:

—Vous n'avez pas demandé à Gédéon ce que c'était que cette troi-

1935 Une Autre Année de Progrès

Les chiffres ci-dessous, tirés de notre rapport annuel de 1935 indiquent un progrès substantiel accompli par notre compagnie et démontrent sa forte position.

Assurances.

Les nouvelles assurances émanant de la compagnie en vigueur, s'élevaient à \$8,897,701.00. Le total des assurances en vigueur à la fin de l'année se chiffre à \$36,887,002.00, une augmentation pour l'année de \$1,168,754.99.

Recettes.

L'encasement brut des primes s'élevait à \$1,319,312.84 moins \$64,527.25 versé pour l'assurance, soit un encasement net de \$1,254,785.59. Autres revenus, (intérêts, loyers) \$508,590.17. Revenu total pour l'année \$1,763,375.76 qui excède les déboursés par \$504,844.85.

Paiements aux Assurés et Bénéficiaires.

Le montant des paiements en espèces faits durant l'année à titre de réclamations mortuaires, indemnités, d'invalidité, dotations d'achats, dividendes, polices rachetées et rentes viagères, s'élevait à \$840,318.84. Ce montant comprend \$187,289.00 payés à titre de réclamations mortuaires, déduction faite des assurances.

Reserves.

Les réserves déduites par la Compagnie pour la garantie des assurances et rentes viagères, se chiffrent à \$1,227,930.00.

Actif.

L'actif en espèces et en valeurs de placement au 31 décembre, 1935, s'élevait à \$8,093,833.62 soit une augmentation de \$347,065.21. L'actif total se chiffre à \$9,344,265.11.

Surplus.

Le surplus tel qu'indiqué au bilan est de \$680,287.69 (qui comprend le capital autorisé et le profit) et se chiffre à \$200,000.00.

Sur demande nous enverrons un rapport complet de l'année 1935.

Ces chiffres signifient un réel progrès et expliquent pourquoi notre compagnie méritait la confiance que des milliers de canadiens ont placée en elle.

The Continental Life Insurance Company

Une compagnie entièrement Canadienne

John W. Horne, Président. Melvin D. Felton, Secrétaire. Newton J. Lander, Dir. Général.

J. A. Rouleau, Garant de la succursale de Sherbrooke, 24, rue Wellington-Nord, Sherbrooke, P. Q.

sième lettre?

—Non. Je voulais lui demander et quand il est rentré, cela m'a parti de l'idée.

—Il est faux de prétendre que

—Où.

A DROITE, EN HAUT. Un champ de tabac en Virginie.

DANS LE CERCLE. Intérieur d'un entrepôt à tabac dans l'Ontario. L'un des experts en feuilles de la Compagnie achetant le tabac de choix de la récolte de la ferme.

A GAUCHE, EN BAS. Culture du tabac près de Delhi, Ontario. A l'arrière-plan, les tours dans lesquels se traite le tabac.



"C'est le Tabac qui Compte!"

QUELLE que soit la forme sous laquelle vous préférez le tabac: cigarette commode, cigare savoureux, pipe réconfortante, les feuilles vertes et lustrées, qui se balancent gracieusement sur des centaines de milliers d'acres de terre, en de nombreux pays, sont le point de départ de votre satisfaction de fumeur.

Cette Compagnie a à faire face à un problème constant d'achats qui est peut-être le plus difficile à résoudre dans toute industrie. Notre feuille de tabac est achetée trois ans avant que le produit fini soit mis sur le marché. On lui fait prendre de l'âge "dans le bois" pendant une période moyenne de trente mois. La récolte de cette année ne se fumera pas avant 1939.

Le tabac est un produit "changeant". Les récoltes accusent des variations de saison en saison, même dans une localité donnée. Les heures de soleil, le volume des pluies, les conditions changeantes du sol affectent la qualité de la feuille.

Les experts en feuilles de la Compagnie doivent savoir, avant que s'ouvre la saison d'achat, où se pourront trouver les meilleures qualités de différents types. Ils doivent, après une estimation minutieuse, être informés des quantités à acheter pour répondre aux besoins de la fabrication au bout de trois ans.

Des explorateurs des champs font rapport des conditions locales de la récolte. C'est sur ces rapports que les acheteurs édifient leurs plans. Leurs opérations sont mondiales. Cuba, la Turquie, la Virginie, le Kentucky, Java, Sumatra, l'Ontario et le Québec contribuent tous leur part de feuilles de différents types.

Tout cela, naturellement, est dispendieux. Les renseignements préalables précis, les services d'un corps d'acheteurs experts coûtent de l'argent. Les grosses compagnies comme la nôtre sont contraintes d'immobiliser constamment en entrepôt pour des millions de dollars de tabac.

Il ne saurait être ici question de procéder à peu près. C'est en résolvant chaque année ces problèmes que nous avons établi la réputation de qualité supérieure invariable de nos cigarettes, cigares et tabacs. Nous tenons jalousement à cette réputation et vous pouvez compter que nous tentons de tous nos efforts de ne dévier en rien de ce haut idéal que nous connaissons.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

POUR AVOIR LE MEILLEUR Ne manquez pas de dire

DEWAR'S

Special Liqueur

APPOINTMENT TO HIS MAJESTY THE KING

"SPECIAL LIQUEUR"

The Finest Scotch Whisky of Great Age

John Dewar & Sons

VOYEZ CES BAS PRIX!

BOUTEILLE À 250 ONCES \$3.20

BOUTEILLE À 50 ONCES 1.45